

NOBILIS 1993
Construction résidentielle entre 150 000 \$ et 200 000 \$
LAUREAT : **BATICA inc.**
Critère prédominant : Originalité de la conception

LE SOLEIL

Nakamichi
la haute fidélité
rotac
2873, chemin Sainte-Foy
653-7768

JEUDI 18 FÉVRIER 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 51
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVG

50c Plus TPS TVG

LE SPORT



L'attaque massive s'est réveillée pour trois buts

Les Sénateurs ont donné quelques frissons aux Nordiques pendant deux périodes, mais ils devront attendre encore pour récolter un premier point sur la route. **S-2 et S-3**

Mélanie Turgeon décroche sa part de gloire en ski alpin

Mélanie Turgeon, 16 ans, de Québec, qui s'était fixé l'objectif de faire de son mieux, a remporté hier le slalom géant féminin des championnats canadiens de ski alpin. **S-5**

LES ARTS

Quelques surprises dans les nominations pour les Oscars

La nomination de Catherine Deneuve au titre de meilleure actrice dans « Indochine », et l'absence de Tom Cruise dans la catégorie meilleur acteur pour sa performance dans « A Few Good Men » (Des hommes d'honneur), figurent parmi les surprises des nominations en vue de la 65^e remise des Oscars, le 29 mars. **A-3**



LE QUÉBEC

Un péquiste « dégoûté » par les commentaires d'un collègue

Le député péquiste Rémy Trudel n'a pas apprécié le commentaire du bulletin de santé du ministre Marc-Yvan Côté fait par son collègue Jean Fillion. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Daishowa fera disparaître ses montagnes de « pitounes »

Daishowa prévoit éviter les pertes en 1993 en modernisant ses procédés, ce qui fera disparaître ce symbole de l'industrie papetière, les montagnes de « pitounes ». **B-8**

LE MONDE

Hausses d'impôts massives pour les Américains

Bill Clinton a annoncé hier soir aux Américains l'une des hausses d'impôt les plus massives qu'ils aient connues. Il veut réduire le déficit de 140 milliards \$. **C-1**

L'ÉDITORIAL

La partie sera chaude au cégep

Les rumeurs sur la réforme de l'enseignement collégial ont déjà provoqué une véritable levée de boucliers parmi les professeurs d'éducation physique. **A-10**

L'INDEX

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-3 à C-5
Bridge	C-11
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-4 à B-8
Éditorial	A-10
Horoscope	C-11
Les idées du jour	A-11
Le monde	C-1 et C-2
Où aller à Québec	C-4
Une place au SOLEIL	A-9
Québec et l'Est	B-1 à B-3

TABLOID SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Quelques nuages, chute de neige en fin de journée, max. -11, min. -18.



Demain: Nuageux, possibilité de neige, max. -12, min. -16. **S-16**



CTCUQ: la négo achoppe sur 200 postes à mi-temps

QUÉBEC — Les négociations entre la direction et les chauffeurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) achoppent sur deux demandes majeures de la partie patronale : la transformation de 200 des 750 postes de chauffeurs en postes permanents, mais à temps partiel, et la fin de la gratuité des uniformes.

par THIÉRNÉ DIALLO
LE SOLEIL

C'est du moins ce qu'a appris LE SOLEIL de sources fiables, hier. Il n'a cependant pas été possible de faire confirmer cette information par la direction de l'organisme, qui, pas plus tard que lundi, se refusait à parler des enjeux de la conciliation « tant que celle-ci se poursuit ».

Du côté syndical, le conseiller de la CSN, Richard Fortin, a observé hier la même attitude, se contentant de souligner que deux autres séances de conciliation sont prévues pour lundi et mardi. Comme on lui demandait s'il y avait de l'espoir, il a répondu : « Tant que les parties se parlent, il y a de l'espoir ».

Le président du syndicat des chauffeurs, Henri Massé, n'a

voulu ni confirmer ni infirmer l'information du SOLEIL. Il a cependant rappelé que la question des chauffeurs à temps partiel n'était pas nouvelle et qu'elle faisait partie des enjeux à l'origine de la grève de 1980.

Un autre point en litige qui demeure important aux yeux du syndicat, selon nos sources, c'est le principe du « temps fait, temps payé » que la direction de la CTCUQ veut appliquer aux chauffeurs qui sont appelés à travailler en temps supplémentaire, alors qu'ils pouvaient jusqu'ici compter sur un minimum de 2 h 15.

Les chauffeurs ont voté pour la grève illimitée dans une proportion de 96 % le week-end dernier. Ils mettront leur menace à exécution au moment jugé

opportun par leur bureau syndical. Mais, entre-temps, ils entendent exercer, peut-être dès cette semaine, des moyens de pression dont la nature reste encore à déterminer.

À l'automne de 1991, la direction de la CTCUQ avait annoncé qu'en 1992 et 1993, elle entendait demander à ses em-

ployés des concessions de 4 millions \$ pour compenser en partie le manque à gagner découlant du retrait des subventions gouvernementales au transport en commun. Cette récupération devait se faire par une rationalisation des effectifs administratifs, un réaménagement des horaires de travail des

chauffeurs et le non-versement de l'indexation promise de 780 000 \$, vu que le taux d'inflation n'a pas dépassé les 5 %.

Les chauffeurs, qui représentent 70 % des employés de la CTCUQ selon la direction, sont sans contrat depuis le 30 juin 92. Leur salaire de base est de 36 000 \$.

Clark quitte la politique samedi



La retraite politique de Joe Clark samedi prochain, à l'âge de 53 ans, relancera les spéculations sur la fragilité du gouvernement conservateur et risque de précipiter l'annonce d'autres départs.

Page A-4

Les Mohawks n'ont rien pour Malenfant

MONTREAL — Le conseil de bande de Kahnawake a décidé de mettre fin aux « négociations » avec Raymond Malenfant pour le rachat de l'édifice Raycom, à Montréal, et du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

C'est lors d'une réunion qui a eu lieu, mardi soir, que le conseil de bande et le chef Joe Norton ont décidé de clore ce dossier qualifié de « farfelu ».

Le conseil de bande soutient qu'il n'a pas l'argent demandé par Raymond Malenfant pour la prise de possession des deux propriétés pour lesquelles l'homme d'affaires québécois réclame plus de 50 millions \$. « Le seul argent dont les Mohawks disposent est celui qu'ils reçoivent du ministère des Affaires indiennes. »

Les pourparlers entre Raymond Malenfant et les Mohawks ont commencé, il y a trois semaines, alors que deux « émissaires » de l'ex-hôtelier rencontraient le chef Norton à deux reprises. La troisième et dernière rencontre a eu lieu jeudi, à Montréal, en présence de

Raymond Malenfant lui-même.

En plus de ne pas disposer de l'argent réclamé pour la transaction, les Mohawks soutiennent ne pas savoir avec qui ils avaient affaire lorsqu'ils ont rencontré Raymond Malenfant, jeudi. C'est seulement ensuite, à cause des nombreux compte rendus de presse provoqués par ces tractations, que les Mohawks ont découvert et compris à qui ils avaient affaire. Ce qui aurait motivé la décision arrêtée, mardi soir, par le conseil de bande.

Si les Mohawks avaient décidé d'aller de l'avant dans le projet d'achat de l'édifice Raycom et du Manoir Richelieu, ils auraient été contraints de demander l'argent nécessaire à la transaction au ministère des Affaires indiennes. Autrement dit, Raymond Malenfant aurait cherché à sortir de sa faillite avec de l'argent du gouvernement fédéral.

L'aide humanitaire suspendue en Bosnie L'ONU exige la libre circulation des convois

NATIONS UNIES (Reuter, AFP, AP, PC) — Le Conseil de sécurité des Nations unies a exigé hier que toutes les parties en conflit en Bosnie-Herzégovine autorisent la distribution immédiate de l'aide humanitaire à la population.

La France, avec l'appui de Londres et de Washington, a parallèlement préparé hier un projet de résolution devant être présenté aujourd'hui devant le même Conseil au sujet de la création d'un tribunal pour juger les criminels de guerre dans l'ex-Yougoslavie.

Dans une déclaration lue lors d'une réunion formelle à New York, le Conseil de sécurité dénonce les obstacles mis par les belligérants à la libre circulation des convois et exige que « toutes les parties concernées permettent (à la population) un accès immédiat et sans restriction à l'aide humanitaire ».

Sans mentionner directement ni les Serbes de Bosnie ni

les Musulmans, le Conseil demande que toutes les parties fournissent au haut commissaire de l'ONU aux réfugiés, Sadaiko Ogata, les garanties nécessaires pour que puissent reprendre les opérations humanitaires.

Les Nations unies ont suspendu hier leurs opérations humanitaires sur tout le territoire de la Bosnie-Herzégovine en raison de l'obstruction des parties prenantes au conflit.

« Les Serbes bosniaques utilisent l'aide humanitaire comme une arme militaire tandis que le gouvernement bosniaque et les factions croates l'utilisent comme une arme politique », a ajouté le HCR.

Entre-temps, Radio-Sarajevo a annoncé hier que 16 person-

nes étaient mortes de faim récemment dans l'est de la Bosnie, dont six jeunes enfants. Ces décès seraient survenus près de Cerska où selon la radio a aussi eu lieu un bombardement aérien qui a fait 20 morts et 60 blessés.

De leur côté, les autorités serbes de Bosnie ont détéré hier 23 corps à Kamenica près de Cerska qui se trouvaient selon elles dans un charnier où ont été ensevelis des combattants serbes.

Le Canada, pour sa part, avait annoncé qu'il poursuivra le déploiement de ses 1375 soldats en Bosnie-Herzégovine. « Nos troupes n'y seront pas avant deux semaines. Si nous constatons alors qu'il nous est impossible de remplir notre mandat, nous verrons s'il faut les rapatrier », a expliqué hier le ministre de la Défense, Kim Campbell, à sa sortie des Communes.

Détournement de 3,5 millions \$ de boissons gazeuses

QUÉBEC — Un homme a été arrêté, hier, et un autre est sur le point de l'être, pour avoir détourné à leur profit près de 22 millions de canettes de boissons gazeuses de la compagnie Coca-Cola, une fraude totalisant 3,5 millions \$.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Un actionnaire de la compagnie de distribution Breuvages Charlevoix, de Clermont, aurait manipulé la comptabilité de son entreprise, à l'insu de ses deux coactionnaires, afin de détourner à son avantage des chargements complets de boissons gazeuses destinés à des grossistes de Montréal. Cet homme de Charlevoix a été arrêté.

D'autre part, à Chicoutimi, un employé du centre régional de distribution de Coca-Cola aurait lui aussi manipulé la comptabilité du centre de distribution. Cet homme est actuellement sous enquête.

Les deux individus auraient ainsi détourné 300 cargaisons de canettes de boissons gazeuses, chaque cargaison contenant 3040 caisses de 24 canettes. Ils revendaient les cargaisons dans la province et empochaient les montants d'argent générés par ces ventes.

L'enquête est menée, depuis juillet, par l'unité des crimes économiques de la SQ des postes de Québec et Montréal. Douze perquisitions effectuées, hier à Montréal, chez des acheteurs ont mené à l'arrestation de l'homme de Charlevoix. Les acheteurs ne sont pas suspects de complicité. Aucune accusation n'a encore été portée.

L'avocat des ambulanciers menace de contester un refus du coroner

Une chicane d'avocats paralyse l'enquête Kordic



En début de séance, Me Paul Bouchard (ci-dessus), l'avocat des Kordic, et Me Robert Deblois, procureur de la police de Québec, se sont vertement enguirlandés.

QUÉBEC (d'après PC) — L'enquête du coroner sur les causes et les circonstances de la mort du joueur de hockey John Kordic a tourné au vinaigre, hier, à l'hôtel de ville de Sainte-Foy, quand les audiences ont été ajournées prématurément par suite d'une menace de requête en évocation du coroner Gérard Locas présentée par l'un des avocats.

Me Gratien Boily, qui représente la Corporation du transport ambulancier du Québec métropolitain (CTAQM), a en effet vivement réagi à un quatrième refus du coroner d'autoriser la production d'un document — en l'occurrence, la feuille de temps du policier Martin Bussièrès, de la Sûreté de Québec, lors des événements tragiques du 8 août 1992.

« Ce fut la goutte qui a fait déborder le vase, a-t-il confié aux journalistes après l'ajournement de l'enquête jusqu'au 29 mars. C'était la quatrième fois que le coroner refusait le dépôt de rapports de policiers sur cet événement.

« Je verrai dans les prochains jours si je dépose cette requête en évocation qui a pour objet de permettre à la cour supérieure de réviser les décisions du coroner et d'établir si ce dernier a outrepassé sa juridiction. »

Et, encore hier matin, quelques minutes après le début de la séance, les avocats Paul Bouchard (de la famille Kordic) et Robert Deblois (de la police de Québec) se sont vertement enguirlandés.

Me Bouchard venait de se voir refuser l'autorisation d'avoir ac-

cess au calepin de notes du policier Bussièrès et lança : « C'est curieux comme il y en a qui ont peur de mettre de l'avant des faits matériels ».

Le genou

Cette remarque a fait bondir l'avocat de la police. « Personne ici n'a peur et cherche à cacher quelque chose », a hurlé Me Deblois. Le coroner Locas a dû intervenir une nouvelle fois pour tâ-

cher de calmer les esprits.

Dans tout ce climat de méfiance, le coroner a pris la décision, après une suspension de 30 minutes, à 15 h, de mettre fin pour le moment à l'enquête « afin de diminuer la tension après plusieurs jours de travail intense, de permettre à Me Boily un délai raisonnable afin de prendre une décision éclairée sur son projet de déposer une requête en évocation et, enfin, d'enlever ce sentiment

d'inconfort à Me Jean-Guy Picard (représentant le coroner) et à Me Deblois, qui voient dans tout cela un scénario bien monté ».

Avant l'interruption de l'enquête, l'agent Martin Bussièrès. C'est ce policier qui maintenait le genou sur l'omoplate droite de Kordic, étendu par terre sur le ventre dans la chambre du motel alors que les policiers tentaient de le maîtriser.

Le gouverneur Chiles parle de « construire plus de prisons »

La Floride sur le point « d'agir » afin de protéger les touristes

TALLAHASSEE (AP, CP) — La Floride entend combattre la vague de crimes commis contre les touristes.

Vingt-quatre heures après que la secrétaire d'État aux Affaires extérieures Barbara McDougall eut averti les ressortissants canadiens de prendre des précautions lorsqu'ils séjournent en Floride, le gouverneur de l'État, Lawton Chiles, a évoqué la possibilité de construire plus de prisons et de prendre des mesures pour garder les criminels violents en prison plus longtemps.

Le gouverneur a aussi indiqué son intention de rencontrer les représentants de l'industrie touristique, des forces de l'ordre et du gouvernement pour débattre des façons d'enrayer les attentats contre les touristes.

La Floride n'apprécie nullement la mauvaise publicité que lui valent les attaques dont les touristes (plusieurs Canadiens) ont été victimes, a dit M. Chiles. Il a ajouté qu'il n'aimait pas non plus que des citoyens de la Floride soient victimes de crimes, et qu'il ferait quelque chose contre cela.

Mais il a aussi estimé que le problème de la violence en était

peut-être un de perception. Les actes de violence font maintenant beaucoup plus parler d'eux dans les médias, selon le gouverneur.

Deux touristes canadiens, dont le Québécois Marc Nadeau, de Sainte-Thérèse, ont été tués depuis le mois de décembre, et au moins deux autres ont été blessés par balles au cours de tentatives de vol dans le « Sunshine State ». Une mère et sa fille, de Sillery, ont été battues et volées à Fort Lauderdale. Uniquement au cours de la semaine dernière, cinq Canadiens ont été la cible de voleurs.

Le plus récent incident s'est produit lundi. Le petit Simon, âgé de deux ans, fils du vétérinaire Jacques Gervais de Drummondville, a été coupé au visage quand un bandit a fait voler en éclats la vitre de l'automobile louée alors qu'il voyageait avec sa famille, aux environs de Miami.



Sept enfants périssent dans un incendie

Sept enfants âgés de deux à neuf ans ont péri, hier, dans l'incendie de leur maison de Detroit, seuls à l'intérieur et bloqués par les barreaux protégeant les fenêtres. Les sept petits ont été retrouvés dans la même pièce, dont ils avaient apparemment tenté de s'échapper en poussant une commode sous la fenêtre, a expliqué le chef des pompiers Harold Watkins. Ils ont été asphyxiés par la fumée. Les parents (les sept enfants étaient du même père et tous sauf un avaient la même mère) sont arrivés une vingtaine de minutes après que l'alerte eut été donnée. Lawanda, Nikia et Dakwan Williams (respectivement âgés de 9, 7 et 6 ans), Laquint, Venus et Anthony Lyons (6, 4 et 2 ans), ainsi que Mark Bray, 2 ans, avaient déjà succombé.

Lesieur acquitté de tentative de meurtre

QUÉBEC — Le détenu Daniel Lesieur a été acquitté hier de l'accusation de tentative de meurtre sur un agent correctionnel du pénitencier de Donnacona. Un verdict identique a été rendu par le jury pour une accusation de voies de fait causant des lésions mais les six femmes et cinq hommes l'ont reconnu coupable de voies de fait et de menaces de mort à quatre gardiens et de voies de fait causant des lésions sur l'un d'entre eux.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Les verdicts mettaient ainsi fin au procès entrepris il y a deux semaines. Il restera maintenant au juge André Trotier à entendre les représentations sur sentence des parties, vendredi.

En tout, Lesieur faisait face à cinq chefs d'accusation. Le jury l'a acquitté de ceux de tentative de meurtre, par transmission du virus du sida, et de voies de fait causant des lésions à un gardien. Il l'a toutefois reconnu coupable aux trois autres.

Après avoir entériné les verdicts, le juge Trotier a demandé aux jurés de retourner à leurs délibérations pour déterminer à combien d'agents, sur une possibilité de quatre, Lesieur a proféré

des menaces de mort et sur combien d'entre eux il s'est livré à des voies de fait. Les réponses, a expliqué le magistrat, auront leur importance au moment de déterminer la sentence. « Les quatre », a répondu à deux reprises le juré numéro dix quelques minutes plus tard.

Les événements sont survenus le 29 mars dernier au pénitencier. Le détenu de 32 ans avait commencé à saccager sa cellule, s'infirgeant ainsi quelques blessures, lorsque des agents ont tenté de le maîtriser pour le conduire à l'infirmerie.

À ce moment, il a menacé les agents de les tuer en leur transmettant le virus dont il est porteur. Dans l'échauffouré qui a suivi, il est parvenu à mordre et à égratigner des agents.

En Bref

■ Grève terminée au Provigo du boul. de L'Ormière

QUÉBEC — La grève qui paralysait le marché Provigo du 9550 boul. de L'Ormière est terminée, a appris LE SOLEIL en dernière heure. Réunis hier soir, les 75 employés syndiqués ont entériné à environ 54 % la recommandation du conciliateur acceptée quelques heures plus tôt par la direction du marché d'alimentation. La concession la plus importante des employés consiste en une réduction salariale de 5 %. Le retour au travail s'effectuera graduellement d'ici le mercredi 24 février, date que la direction s'est fixée pour rouvrir les portes du commerce à sa clientèle. Le conflit de travail durait depuis le 25 novembre dernier. La nouvelle convention collective devrait être signée aujourd'hui ou demain. Le marché du boul. de L'Ormière était le seul de la bannière Provigo qui était encore en grève dans la région de Québec.

■ Nettoyage de mazout terminé

LAURIERVILLE — Les spécialistes du ministère de l'Environnement ont terminé, hier, le plus gros du nettoyage des 17 000 litres de mazout qui s'étaient déversés accidentellement, lundi matin, dans la cour de Pantalons Star & cie, de Laurierville, dans Lotbinière. La majorité de l'huile lourde a été pompée et le reste du liquide durci a été pelleté dans un camion. Un évier de réservoir bouché aurait entraîné une explosion de la citerne, dans laquelle un camion déversait sa cargaison de 35 000 litres.

6/49
4-12-16-22-32-40
(complémentaire)
35
EXTRA
611970

LA QUOTIDIENNE
tirage du 17-02-93
1-6-4
3-8-8-2

POUR DES REER
PLUS RICHES

SI VOUS VISEZ
LE MEILLEUR RENDEMENT,
NOUS POUVONS
METTRE UN TERME
À VOS QUESTIONNEMENTS.

TAXU BONIFIÉ DE
1/4% SUR LES
CPG-REER
DE 10 000 \$
ET PLUS
PÉRIODE D'OFFRE
LIMITÉE

TERME DE 1 AN

6 1/4%
CPG-REER

Par les temps qui courent, de plus en plus de gens préfèrent investir à court terme dans leurs CPG-REER. Mais pour bien le faire, il faut d'abord s'assurer le meilleur taux possible à court terme.

Au Trust Royal, nous pouvons mettre un terme à tous vos questionnements. Notre taux offert sur les CPG d'un an surpasse tout

simplement tous ceux affichés par les principales banques et compagnies de fiducie.*

Pour profiter du meilleur taux d'intérêt sur les CPG-REER d'un an, vous n'avez qu'à passer à la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous ou composez le 1 800 668-3663.

Nos conseillers se feront un devoir de répondre à toutes vos questions.

PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.

TRUST
ROYAL
Le Trust Royal porte conseil

* Taux égal ou supérieur aux taux CPG-REER de 1 à 5 ans affichés par la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la CIBC, la Banque Royale, la Banque TD et le Canada Trust. Offres bonis et CPG à taux mixtes exclus. Taux sujet à changement. En vigueur jusqu'au 31 mars 1993. La Compagnie Trust Royal - membre de la Régie d'assurance-dépôt du Québec.

LA TROIS

LE SOLEIL

Frais de stationnement

Québec offre un crédit à ses fonctionnaires

QUÉBEC — Au lieu de porter en appel la sentence arbitrale l'enjoignant de rembourser les frais de stationnement des fonctionnaires, le Conseil du Trésor a proposé hier aux associations syndicales et aux cadres un remboursement sous forme de crédit et un étalement des augmentations de prix du stationnement qui permettra d'atteindre le prix du marché en avril 1994.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

En ce qui concerne les juges, les présidents et membres de tribunaux administratifs, le gouvernement poursuit les recours exercés.

Dans une sentence rendue au début du mois, l'arbitre Claude H. Foisy a conclu que le Conseil du Trésor ne pouvait unilatéralement modifier le contrat de travail des fonctionnaires.

En juillet 1992, le gouvernement avait mis fin au stationnement subventionné ce qui lui permettait d'économiser plus de 5 millions \$. Environ 5300 fonctionnaires avaient droit à un stationnement subventionné.

Dans le cas des procureurs de la Couronne, le comité d'appel de la Commission de la fonction publique avait conclu en novembre que le gouvernement n'avait pas le droit de les priver d'un tarif protégé de stationnement.

Dans un communiqué, le ministre Daniel Johnson, a expliqué hier que le Conseil du Trésor poursuivait toujours l'objectif de rétablir au prix du marché les es-

paces de stationnement subventionnés à même les fonds publics et qui sont fournis aux employés de l'Etat.

L'an dernier, les tarifs d'espaces de stationnement intérieurs avaient été augmentés à Québec de 37 \$ à 90 \$, et de 25 \$ à 62 \$ pour ceux à l'extérieur. A Montréal, le coût d'un stationnement intérieur avait grimpé de 37 \$ à 137 \$.

Acceptable en partie

Pour le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, la proposition soumise hier par le Conseil du Trésor est acceptable en partie.

Dans un formulaire qu'il transmettra dès demain à ses membres, le SFPQ demandera si ceux-ci désirent un remboursement intégral ou sous forme de crédit de leurs frais de stationnement.

En ce qui concerne l'étalement des augmentations de prix pour atteindre le prix du marché, M. Harguindeguy estime qu'il s'agit là d'un élément qui devra être négocié dans le cadre du prochain renouvellement des conventions collectives, en juin.

Un homme victime d'infarctus

Réanimé par les occupants d'un bus

QUÉBEC — Un chauffeur d'autobus, un de ses passagers et un passant se sont comportés en héros, hier matin, quand ils ont réanimé un homme victime d'un infarctus.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Hugues Turgeon était au volant du « 215 », vers 8 h 15 hier. Il roulait en direction est sur le boulevard Charest. Le drame s'est produit alors que son véhicule était arrêté au feu rouge, à l'intersection de la rue Vincent-Massey. « Il y avait trois rangées d'autos arrêtées à côté de l'autobus, raconte M. Turgeon. J'ai entendu un moteur s'emballer et j'ai vu une



Hugues TURGEON

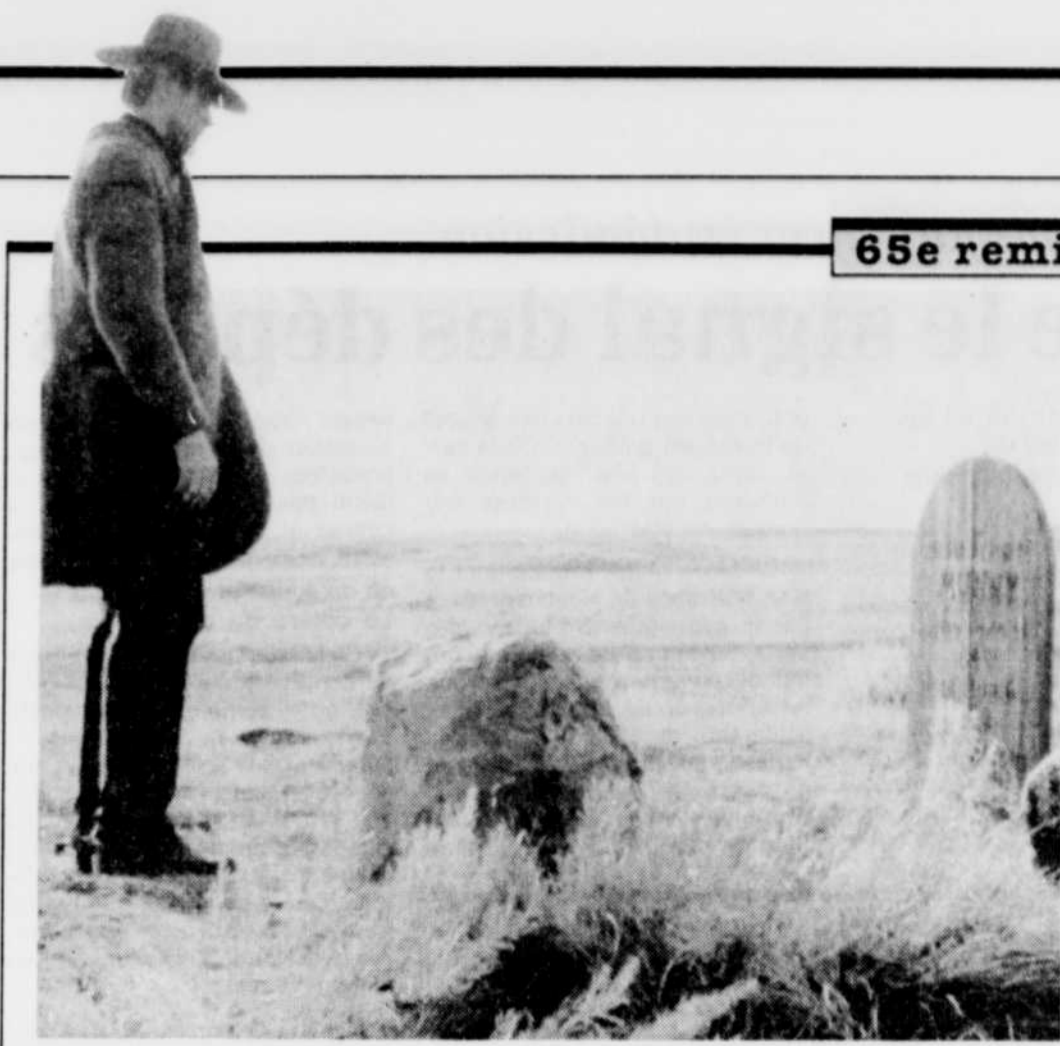
femme ouvrir la portière de la troisième voiture et crier à l'aide. C'est à ce moment que j'ai vu le conducteur, la tête renversée en arrière, visiblement en train d'étouffer. »

M. Turgeon a immédiatement demandé si quelqu'un, à bord de l'autobus, savait effectuer des manoeuvres de réanimation. Un homme s'est levé et a suivi M. Turgeon vers la victime en détresse. Ils ont constaté qu'elle faisait un infarctus.

Un passant est arrivé sur ces entrefaites. Avec son cellulaire, il a appelé une ambulance, pendant que les deux autres prodiguaient un massage cardiaque au pauvre homme, âgé d'une cinquantaine d'années.

« Ça s'est passé très, très vite », souligne M. Turgeon. La victime a recommencé à respirer, l'ambulance est arrivée. L'homme a été conduit à l'hôpital du Saint-Sacrement. Le chauffeur et son passager sont remontés à bord de l'autobus et ont poursuivi leur journée, sans se douter de l'importance que prendrait l'événement.

« J'aimerais tellement savoir s'il s'en est tiré », a déclaré M. Turgeon. Les proches sont donc invités à appeler M. Turgeon au bureau de la CfCUQ pour lui donner des nouvelles. « Je ne veux pas avoir à moi seul le crédit d'avoir sauvé cet homme, poursuit-il. Le passager et le passant ont autant de mérite que moi, c'est important de le mentionner. »



Clint Eastwood dans une scène du film « Unforgiven » qui récolte neuf nominations.

65e remise des Oscars



FILM

- The Crying Game
- A Few Good Men
- Howards End
- A Scent of a Woman
- Unforgiven

ACTEUR

- Robert Downey Jr. (Chaplin)
- Clint Eastwood (Unforgiven)
- Al Pacino (A Scent of a Woman)
- Stephen Rea (The Crying Game)
- Denzel Washington (Malcolm X)

ACTRICE

- Catherine Deneuve (Indochine)
- Mary McDonnell (Passion Fish)
- Michelle Pfeiffer (Love Field)
- Susan Sarandon (Lorenzo's Oil)
- Emma Thompson (Howards End)

ACTEUR DE SOUTIEN

- Jaye Davidson (The Crying Game)
- Gene Hackman (Unforgiven)
- Jack Nicholson (A Few Good Men)
- Al Pacino (Glengarry Glen Ross)
- David Paymer (Mr. Saturday Night)

ACTRICE DE SOUTIEN

- Judy Davis (Husbands And Wives)
- John Plowright (Enchanted April)
- Vanessa Redgrave (Howards End)
- Miranda Richardson (Fatale)
- Marisa Tomei (My Cousin Vinny)

RÉALISATEUR

- Neil Jordan (The Crying Game)
- James Ivory (Howards End)
- Robert Altman (The Player)
- Martin Brest (A Scent of a Woman)
- Clint Eastwood (Unforgiven)

SCÉNARIO ORIGINAL

- Neil Jordan (The Crying Game)
- Woody Allen (Husbands and Wives)
- George Miller et Nick Enright (Lorenzo's Oil)
- John Sayles (Passion Fish)
- David Webb Peoples (Unforgiven)

ADAPTATION

- Peter Barnes (Enchanted April)
- Ruth Praver Jhabvala (Howards End)
- Michael Tolkin (The Player)
- Richard Friedenberg (A River Runs Through It)
- Bo Goldman (A Scent of a Woman)

FILM ÉTRANGER

- Close to Eden (Russie)
- Daens (Belgique)
- Indochine (France)
- A Place in the World (Uruguay)
- Schtonk (Allemagne)

DIRECTION ARTISTIQUE

- Dracula
- Chaplin
- Howards End
- Toys
- Unforgiven

MONTAGE

- Basic Instinct
- The Crying Game
- A Few Good Men
- The Player
- Unforgiven

COSTUMES

- Dracula
- Enchanted April
- Howards End
- Malcolm X
- Toys

MAQUILLAGE

- Batman 2
- Dracula
- Hoffa

EFFETS SPÉCIAUX

- Alien 3
- Batman 2
- Death Becomes Her

IMAGES

- Hoffa
- Howards End
- L'Amant
- A River Runs Through It
- Unforgiven

MUSIQUE ORIGINALE

- Alan Menken (Aladdin)
- Jerry Goldsmith (Basic Instinct)
- John Barry (Chaplin)
- Richard Robbins (Howards End)
- Mark Isham (A River Runs Through It)

Cruise boudé, Catherine Deneuve dans la course

(CP, AP et LE SOLEIL) — La nomination de la Française Catherine Deneuve au titre de meilleure actrice pour son rôle dans Indochine, de même que l'absence du nom de Tom Cruise dans la catégorie meilleur acteur pour sa performance dans A Few Good Men (Des hommes d'honneur), figurent parmi les quelques surprises des nominations en vue de la 65e remise des Oscars, le 29 mars prochain.

En nomination comme meilleure actrice, Catherine Deneuve fera la lutte à Michelle Pfeiffer (Love Field), Susan Sarandon (Lorenzo's Oil), Mary McDonnell (Passion Fish) et Emma Thompson (Howards End). Si elle remportait l'Oscar, Deneuve serait la première Française à recevoir un tel honneur depuis Simone Signoret, qui avait été récompensée pour son rôle dans Les chemins de la haute ville (Room at the Top), réalisé par l'Anglais Jack Clayton en 1959.

La sélection dévoilée hier fait par ailleurs honneur à Howards End (Retour à Howards End), un film britannique tiré du roman d'E.M. Forster, et western de Clint Eastwood Unforgiven (Impitoyable), qui ont recueilli chacun neuf nominations, dont celle du meilleur film.

Fait relativement rare, Al Pacino est en compétition à la fois pour le titre de meilleur acteur de soutien et celui de meilleur acteur, pour ses rôles dans Glengarry Glenn Ross et A Scent of a Woman (Parfum de Femme). Également retenu dans la course au meilleur film, A Scent of a Woman a été couronné en janvier de trois Golden Globe.

Généralement considéré comme un prélude aux Oscars, ces prix décernés par la presse étrangère avaient cependant soulevé la controverse, cette année, alors que des membres du jury avaient été reçus à New York aux frais des producteurs de A Scent of a Woman. Indochine a également été sélectionné dans la catégorie meilleur film étranger (qui n'a pas retenu le Leolo de Jean-Claude Lauzon).

Les Canadiens

Deux films canadiens ont été retenus parmi les finalistes des Oscars. The Colours of My Father: a Portrait of Sam Borenstein (Les couleurs de mon père) a obtenu sa sélection au titre du meilleur court métrage.

acteur et du meilleur réalisateur.

Les navets

Par ailleurs, Christophe Colomb: La Découverte et The Bodyguard ont pris lundi la tête des nominations des 13e Razzie Awards, distinctions remises aux plus mauvais films de l'année.

Christophe Colomb cumule les nominations pour les deux plus mauvais acteurs (Marlon Brando et Tom Selleck), celle du plus mauvais réalisateur, John Glen, du plus mauvais scénario, et du plus mauvais « nouvel acteur ».

La palme revient quand même à The Bodyguard avec sept nominations, dont la plus mauvaise actrice (Whitney Houston) et le plus mauvais acteur (Kevin Costner).



Un grand absent: Tom Cruise.



Grâce à « Indochine », Catherine Deneuve pourrait rééditer l'exploit de Simone Signoret.

Les commentaires sur le bilan de santé du ministre Côté

Le député péquiste Trudel « dégoûté » par son collègue Filion

QUÉBEC — Le député péquiste Rémy Trudel se dit « dégoûté » par son collègue du Parti québécois Jean Filion qu'il accuse d'avoir commis une « déclaration irresponsable et idiote » lorsqu'il a commenté le bilan de santé du ministre Marc-Yvan Côté.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est dans le vitriol que M. Trudel a trempé sa plume pour marquer sa désapprobation envers le député de Montmorency à l'Assemblée nationale. Dans LE SOLEIL,

samedi, ce dernier a reproché au ministre libéral d'avoir passé deux jours à l'hôpital, supputant que cela ressemble à de l'abus quand il n'était question que de subir des examens de routine.

« Je désire vous signifier mon profond désaccord avec votre opi-

nion et mon non moins profond dégoût de politiser la question de la santé personnelle d'un ministre du gouvernement », écrit-il dans une missive datée du 15 février dont copie est adressée au libéral Marc-Yvan Côté et au chef du PQ Jacques Parizeau.

S'il ne partage guère les opinions du ministre de la Santé, « jamais cependant, mes règles fondamentales de l'éthique, de l'humanisme et du simple juge-

ment ne m'auraient permis de faire cette déclaration démagogique.

« Vous avez, cher Monsieur, une ambition démesurée et dangereuse pour notre société quand vous vous autorisez de telles déclarations. Je souhaite vivement que vos excuses parviennent dès que possible à la famille du ministre en question.

« Vous avez posé un geste indigne d'un parlementaire. Person-

nellement, je n'aurais jamais cru qu'un de mes collègues aurait poussé la bêtise et l'absence de jugement à ce point extrême. Je le dénonce de toutes mes forces et je me dissocierai publiquement de votre déclaration irresponsable et idiote dès que l'occasion m'en sera fournie. »

Il n'a pas été possible de parler à M. Trudel, hier. Le cabinet du ministre confirme avoir reçu copie de la missive et signale en avoir

expédiée une également à M. Filion.

Hier, à son entrée au conseil des ministres, M. Côté a indiqué aux journalistes que les tests médicaux ne sont une partie de plaisir pour personne. Énigmatique, il a glissé que M. Filion avait affiché « une de ses grandes qualités : le jugement. Ce qui lui est d'ailleurs reconnu par des amis du Parti québécois. »

LA POLITIQUE

L'hôtel est déjà retenu pour annoncer sa démission

Clark donne le signal des départs

OTTAWA — La retraite politique de Joe Clark, samedi, à l'âge de 53 ans, relancera les spéculations sur la fragilité du gouvernement conservateur et risque de précipiter l'annonce d'autres départs.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

La démission de l'ancien premier ministre et chef du Parti conservateur est un secret tellement mal gardé dans la capitale nationale qu'elle n'inspire même plus de manchette. « Ce ne sera une surprise pour personne », a-t-il déjà dit lui-même. Clark rencontre les

dirigeants de l'association de son comté de Yellowhead, ce week-end, et il a déjà retenu un hôtel à Calgary pour y tenir une conférence de presse.

Plusieurs ministres et députés, qui lui sont restés fidèles depuis 21 ans qu'il siège aux Communes, ont privément confirmé sa retraite, hier. Et le ministre lui-même a commencé à donner de longues

entrevues qui ont pris des allures de testament politique. On le verra, dimanche soir, expliquer sa décision sur les réseaux nationaux de télévision.

La façon plutôt brutale dont le clan Mulroney l'a « encouragé » à partir provoquera d'autres départs, y compris de ministres, qui ont découvert avec surprise que les cicatrices de la campagne au leadership de 1983 n'étaient pas toutes refermées. « Il y en a qui ont la mémoire longue, a-t-il confié au *Globe & Mail*, lundi. J'aurais pensé que mon attitude

depuis 1983 m'aurait valu, sinon le respect, du moins un silence approbateur de tous ceux qui n'étaient pas de mon côté dans la course au leadership. Franchement, si ce n'est pas arrivé, cela en dit long sur ces gens-là. »

La colère du chef

En janvier, les jeux de couillises de certains prétendants à la succession — comme Kim Campbell, Perrin Beatty ou Jean Charest — étaient suivis avec une certaine condescendance, voire encouragés, par Brian Mulroney. Mais la campagne en faveur d'un retour de Joe Clark a déclenché une violente colère de la part du chef du gouvernement. Les couteaux, rangés depuis 1983, sont immédiatement ressortis.

Remettant déjà en question son avenir depuis le rejet massif de l'Entente de Charlottetown sur laquelle il a travaillé pendant 18 mois, Joe Clark s'est rendu compte que le seul moyen d'éviter une guerre de clans à l'intérieur du parti était de se retirer immédiatement. Six autres députés de l'Alberta ont, eux aussi, annoncé leur retraite.

Le premier ministre, qui se comporte de plus en plus comme s'il allait s'accrocher au pouvoir jusqu'à l'automne, prépare actuellement un remaniement « structurel » de son conseil des ministres qui « encouragera » une autre douzaine de ministres à se retirer. Même si tous ces députés ou ministres conservent leur siège jusqu'au déclenchement des élections, leur assiduité et leur loyauté au parti deviennent de plus en plus fragiles.

Du coup, la majorité du gouvernement, déjà ébranlée par des crises comme celle provoquée par le projet de réforme de l'assurance-chômage, devient de plus en plus fragile. Et au Sénat, les conservateurs n'ont plus qu'une seule voix de majorité en attendant que le premier ministre comble au moins quelques-unes des 11 vacances provoquées par les retraits obligatoires et les décès.

Un printemps long

Comme les libéraux en 1984, les conservateurs passent leur morosité en rejetant la responsabilité de leurs malheurs sur les médias et les agitateurs professionnels. Joe Clark, par exemple, dit craindre une crise autochtone majeure. « Il suffirait de quelques individus écoeurés par leur condition, et du pouvoir de la télévision à propager cela à travers le pays. »

Dans le cas de l'assurance-chômage, même complexe de persécution de la part du gouvernement qui accuse les milieux nationalistes du Québec et une presse complaisante d'avoir « victimisé » les pauvres députés conservateurs. Le printemps sera d'autant plus long à Ottawa que la machine gouvernementale est paralysée.

Sans même parler du discours du Trône ou du budget, la simple publication d'un « livre blanc » sur la politique sociale — une quarantaine de pages — est retardée de semaine en semaine.



Mazankowski bien chaussé

Le ministre des Finances Dan Mazankowski a trouvé chaussure à son pied... Réclamant une meilleure politique du logement social, une centaine de protestataires québécois ont déversé, hier, 30 boîtes de vieilles chaussures devant l'édifice des Finances à Ottawa.

Jérôme Choquette songe à faire un retour en politique

MONTREAL — Très préoccupé par l'état des finances publiques et se disant ulcéré d'assister à la désintégration économique et financière du Canada, Me Jérôme Choquette s'appête à reprendre du service politique sous la bannière des libéraux fédéraux.

par DIDIER FESSOU
du bureau du SOLEIL

Tout en prenant soin de préciser que sa décision n'était pas encore « définitivement arrêtée », l'avocat de 65 ans chercherait à ravir la circonscription fédérale d'Outremont au conservateur

Jean-Pierre Hogue.

Admettant qu'il est toujours prêt à « s'enflammer » pour les causes qu'il croit justes, Me Choquette n'est pas vraiment préoccupé par l'image de Jean Chrétien au Québec. « C'est vrai, son image n'est pas la meilleure. Mais, en politique, ça va, ça vient. »

Son désir de retourner en politique est essentiellement motivé par la situation « catastrophique » que traverse le Canada, dit-il. « Nous sommes devenus les esclaves d'une machine étatique. Ce pays court à sa perte. »

Me Choquette a déjà connu une longue et florissante carrière politique. Élu député libéral d'Outremont dès 1966 dans l'équipe de Jean Lesage, il se voyait confier en mai 1970 le portefeuille de la Justice par le premier ministre Robert Bourassa. A ce titre, il aura eu à gérer la Crise d'octobre 1970 qui a culminé avec l'assassinat du ministre Pierre Laporte par le FLQ. C'est également sous son autorité qu'auront été emprisonnés les chefs syndicaux Louis LaBerge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau, à la suite de la grève des hôpitaux, en 1974.

Il aura aussi piloté plusieurs importants dossiers : la commission d'enquête sur le crime organisé, la loi sur les petites créances, l'aide juridique, la Charte des droits et libertés du Québec, la présence des femmes sur les jurys, etc.

De cette époque, il dit garder d'excellents souvenirs, en particulier de son sous-ministre Robert Normand, l'actuel éditeur du SOLEIL, avec lequel il aura travaillé quatre ans durant. « C'était un sous-ministre exemplaire. Nous avons travaillé la main dans la main. L'harmonie entre nous était complète et la confiance réciproque totale. »

En septembre 1975, il démissionnait de ses fonctions ministérielles et quittait les rangs du Parti libéral du Québec pour fonder le Parti national. En 1976, toujours dans Outremont, il se faisait battre par l'ancien président du Conseil économique du Canada, le libéral André Raynaud. Il délaissa alors la politique active jusqu'en 1983, année où il se faisait élire maire d'Outremont pendant deux mandats consécutifs.

Côté appuierait Pelletier

QUÉBEC — La prochaine élection fédérale donnera lieu à des matchs particulièrement corsés, prédit Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux et organisateur de la machine libérale. Surtout si le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, et l'ancien maire de Québec, Jean Pelletier, se font la lutte dans la circonscription de Québec.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Le député de Charlesbourg donnerait alors son appui à M. Pelletier, actuel chef de cabinet de Jean Chrétien. « Quand un homme de sa valeur se présente et que vous êtes foncièrement un libéral, donnez-moi une bonne raison pourquoi je ne l'appuierais pas. »

Mais quel que soit le perdant, a-t-il ajouté, ce sera une perte « sèche » pour Québec parce que tous deux ont été des défenseurs et promoteurs acharnés des intérêts de la ville et de la région. Il a cependant refusé d'exprimer toute opinion sur le chef du Parti libéral du Canada.

Il n'est pas dit que le ministre Côté, voire l'organisation du Parti libéral du Québec (PLQ) aura seulement le « rouge » comme critère pour épauler un candidat, à l'exception bien sûr des candidats du Bloc québécois qui sont d'office sur la liste noire. Bien que M. Côté s'attende à ce que la majorité des organisations de comté donnent un coup de pouce aux candidats

de Jean Chrétien, cet appui ne sera pas « inconditionnel ». Le premier critère, a-t-il confié, hier, c'est « la valeur personnelle des candidats et candidates en lice ». C'est d'ailleurs l'attitude qu'il a adoptée à l'endroit de l'ex-créditiste Camil Samson, choisi porte-étendard du PLC dans Québec-Est, dimanche.

Le ministre Côté s'est bien abstenu de commenter certaines prises de positions personnelles, ou comme animateur de tribune téléphonique, de M. Samson, notamment sur l'avortement ou la place de la femme au foyer. « Les Parlements ont besoin d'homme comme lui qui parle au nom du peuple, du pauvre et du démuné. »

M. Côté concède que la relève ne se bouscule pas pour se lancer dans l'arène politique. « La vie politique n'intéresse plus personne, notamment les jeunes. Moi-même, qui était pourtant un mordu de la chose, je me fatigue à la longue de voir certaines figures et je pense que d'autres peuvent avoir la même attitude à mon égard. »

UNE IDÉE EMBALLANTE... s'inscrire en techniques papetières!



• Formation selon la formule alternance travail-études
- stages rémunérés en entreprise
- 8 mois d'expérience de travail pertinent reconnue

- Malgré la récession, de nombreux emplois de techniciens sont disponibles.
- Salaire avantageux : initial moyen de 32 900 \$ en 1992.

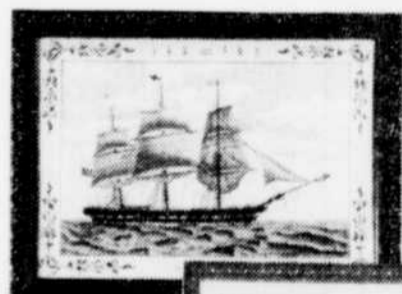
Tu veux une formation pour l'avenir... les techniques papetières au Cégep de Trois-Rivières!

La date limite pour présenter une demande d'admission au S.R.A.M. (Service régional d'admission du Montréal métropolitain) est le 1^{er} mars 1993.

Les formulaires sont disponibles dans les écoles secondaires.



Cégep de Trois-Rivières



LIQUIDATION FINALE D'ARTICLES DE DÉCORATION MURALE!

DABAIS JUSQU'À 50% SUR NOTRE CHOIX DE GRAVURES ENCADRÉES

«THE WINDSOR CASTLE»
27 1/2 po h x 36 1/2 po l
PRIX COURANT 249 \$
EN VENTE 124,50 \$

«CAMILLE»
28 1/2 po h x 25 po l
PRIX COURANT 189 \$
EN VENTE 94,50 \$

ÉTUDES BOTANIKES
Un choix de quatre
16 1/2 po h x 12 1/2 po l cha.
PRIX COURANT 69 \$ CHA.
EN VENTE 34,50 \$ CHA.

«SCOTS REGIMENT»
17 1/2 po h x 31 po l
PRIX COURANT 129 \$
EN VENTE 64,50 \$

GRAND TAPISSERIE SUR LE GOLF
20 1/2 po h x 22 1/2 po l
PRIX COURANT 129 \$
EN VENTE 64,50 \$

Les Galeries de la Capitale
624-0805

La Compagnie Bombay

Les quantités sont limitées. Magasinez dès aujourd'hui pour ne rien manquer!

Battu d'avance dans Westmount Holden lorgne Verdun

QUÉBEC — Promis à un véritable suicide politique s'il osait se représenter dans la très anglophone circonscription de Westmount, le nouveau péquiste Richard Holden entend se faire élire dans celle de Verdun lors de la prochaine élection. Il admet déjà que la lutte s'annonce serrée.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Son passage du Parti égalité au PQ, en août 1992, a semé la consternation dans la communauté anglophone. « Me présenter dans Westmount — où il avait été élu député du PE en 1989 — serait complètement suicidaire », reconnaît d'emblée le transfuge péquiste.

M. Holden, qui habite Verdun, est déjà parrain de la campagne de financement du PQ dans cette circonscription du sud-ouest de Montréal. Il admet que la lutte ne sera pas facile, mais soutient que « c'est gagnable ».

Au parti, on estime que le compte est plus facilement « prenable » depuis la réforme de la carte électorale. Le NON avait obtenu un

peu plus de 49 % des votes lors du dernier référendum.

Le flamboyant député de Westmount a cependant eu l'occasion de se frotter de nouveau, hier, dans la toute francophone université Laval, avec le phénomène de rejet qui a suivi son passage au PQ.

Sur la trentaine d'étudiants qui s'étaient déplacés pour venir entendre son allocution, hier midi, près de la moitié était de jeunes anglophones non seulement sceptiques sur son option, mais qui lui contestent également toute crédibilité comme représentant de la communauté anglophone du Québec.

Comme Brian Maude, étudiant en histoire et président de l'association conservatrice sur le campus de Laval, qui lui refuse le droit de le représenter comme anglophone de Verdun. Celui-ci estime que c'est M. Holden qui n'est plus en contact avec la réalité en choisissant la souveraineté et non la communauté anglophone qui la rejette catégoriquement.

M. Holden a bien évidemment été forcé de défendre les déclarations de son chef, Jacques Parizeau, sur un possible passage à la souveraineté sans l'appui de anglophones et de répondre aux questions de jeunes anglophones inquiets de l'avenir du bilinguisme au Canada si le Québec devenait souverain. « On ne peut dire au Canada comment traiter ses minorités », conclut-il.

M. Holden mise beaucoup sur l'adoption par le PQ, à l'occasion de son congrès d'août prochain, du rapport du groupe de travail sur la place des anglophones dans un Québec souverain pour calmer les appréhensions des membres de sa communauté. Le bureau de direction du parti doit se pencher sur ce rapport à sa réunion de demain.

Il ne se fait cependant pas d'illusion sur la possibilité d'en convertir un grand nombre à la cause souverainiste.



Le député péquiste de Westmount, Richard Holden, participait, hier, à Québec, à un forum sur la place des Anglo-Québécois dans un Québec souverain.

« Sans l'ombre du moindre doute » Guy Saint-Pierre ne songe aucunement à succéder à Bourassa

QUÉBEC — Les spéculateurs et chasseurs de tête devront rayer le nom de Guy Saint-Pierre, président et chef de la direction du groupe SNC, de la liste des candidats possibles à un éventuel congrès d'investiture à la direction du Parti libéral du Québec. Un porte-parole de son bureau a clairement indiqué au SOLEIL qu'il ne serait pas de la course, même si son nom continue d'être encore mentionné.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Surtout depuis l'annonce de la résurgence du mélanome malin qui afflige le premier ministre Bourassa depuis le début de janvier, M. Saint-Pierre était au nombre d'une brochette de personnalités du monde politique et du milieu des affaires que des observateurs associaient aux Lise Bacon, Gerald Tremblay, Gil Rémillard, Claude Béland, Daniel Johnson, parmi plusieurs autres susceptibles de briguer les suffrages.

Directeur des affaires publiques pour le groupe SNC, Robert Racine s'est dit un « assez proche collaborateur » de M. Saint-Pierre depuis 1989 pour être en mesure d'affirmer, « sans l'ombre du moindre doute », que son patron ne cédera ni aux pressions, ni à la tentation. « Il a certes toutes les qualités requises pour assumer la gouverne des affaires de l'État, a-t-il ajouté, mais, d'une part, il a

connu une expérience politique active comme ministre de l'Industrie et du Commerce, entre 1970 et 1976 et d'autre part, il est tout à fait heureux dans ses fonctions actuelles ».

Cet ancien membre du premier gouvernement Bourassa s'est engagé activement dans le dernier débat référendaire à titre de coprésident, avec Laurent Beaudoin, de Bombardier inc., du Regroupement économie et constitution qui défendait la thèse du OUI. Il n'est pas dit, même si, à 58 ans, il semble tourner le dos définitivement à la politique active, qu'il sera tout à fait absent de la prochaine course à la direction.

Municipalités et policiers exigent davantage La nouvelle version du projet de loi 74 ne contente personne

QUÉBEC — Le ministre du Travail a apporté, hier, des modifications mineures à son projet de loi 74 sur le régime de négociation des policiers et des pompiers. La réécriture de l'article 99,5, sur les critères de décision de l'arbitre, laisse toutefois insatisfaites tant l'Union des municipalités du Québec que la Fédération des policiers du Québec.

convaincu non plus que les arbitres modifieront leur façon de faire. L'UMQ considère que l'arbitrage des différends a toujours été favorable aux policiers et qu'il a créé des iniquités avec les autres employés municipaux.

Pour sa part, le président de la Fédération des policiers du Québec ne comprend pas la déception du président de l'UMQ. « Le ministre du Travail a répondu à la demande de l'UMQ. L'UMQ aurait cependant voulu nous voir à terre, plutôt qu'à genoux », a mentionné au SOLEIL Jean-Guy Roch.

La Fédération constate que le gouvernement n'a pas compris, hier, le message des 1200 policiers venus manifester devant le parlement pour maintenir le statu quo du régime d'arbitrage. M. Roch soutient cependant que la Fédération n'a pas abandonné.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le ministre Normand Chery a proposé, hier, d'inverser l'ordre de l'article 99,5 qui prévoit que « pour rendre sa sentence, l'arbitre peut tenir compte, entre autres, des conditions de travail applicables aux autres salariés de la corporation municipale concernée ou des corporations municipales parties à l'entente constituant la régie intermunicipale concernée ainsi que des conditions de travail qui prévalent dans des corporations mu-

nicipales ou des régies intermunicipales semblables ou dans des circonstances similaires ». Dans le projet initial, la possibilité d'examiner les conditions de travail des autres employés municipaux venait en deuxième lieu.

Pour le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Ralph Mercier, le ministre ne va pas assez loin. L'UMQ aurait voulu que l'arbitre « doive » tenir compte des conditions des autres employés municipaux, plutôt que de « pouvoir » en tenir compte. M. Mercier n'est pas

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
33706747
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
CLUB Multi points

Notre pizza prend 12 minutes à cuire, le temps normal pour une bonne pizza

saint-germain
venez passer un bon moment

LIVRAISON (681-6035) • COMMANDES AU COMPTOIR
1525, SHEPPARD, SILLERY 681-6035 • 2750, CHEMIN STE-FOY, PLAZA LAVAL 658-6067

LES CONDOS
Du Village

Le plus beau projet jamais réalisé à Stoneham. 34 unités de condos à vendre.

- Localisation idéale au coeur de la station touristique
- À quelques pas du chalet principal et des remontées mécaniques
- Vue imprenable sur la montagne de toutes les unités
- Construction de qualité supérieure
- Pour investissement ou comme résidence
- Système de gestion locative disponible
- Livraison en novembre 93 avant la Coupe du Monde

SÉANCE D'INFORMATION
LE 21 FÉVRIER 1993 À 11 HEURES

Stoneham
LA STATION TOURISTIQUE

848-2411

Site de la Coupe du Monde 1993

NOUVELLE MARCHANDISE

SURPLUS DE VÊTEMENTS

arrivés directement de l'entrepôt de Finlande

50%
sur tous les vêtements de ski

Finlandia
Mail Pascal Place Laurier
Voisin de Vêtements Garneau
657-7750

DécoMeuble DécoMeuble DécoMeuble

Leon
depuis 1888

Leon
depuis 1888

Leon
depuis 1888

RESTE 11 JOURS SEULEMENT

LIQUIDATION FINALE

*Ne tardez pas!
Agissez vite!*

avant la fermeture!

PRIX ABAISSÉS DE NOUVEAU

Hâtez-vous!

à 2 endroits
seulement

**BEAUPORT
CHARLESBOURG**

ÉPARGNEZ JUSQU'À

75%

**RABAIS
ADDITIONNEL**

VENEZ

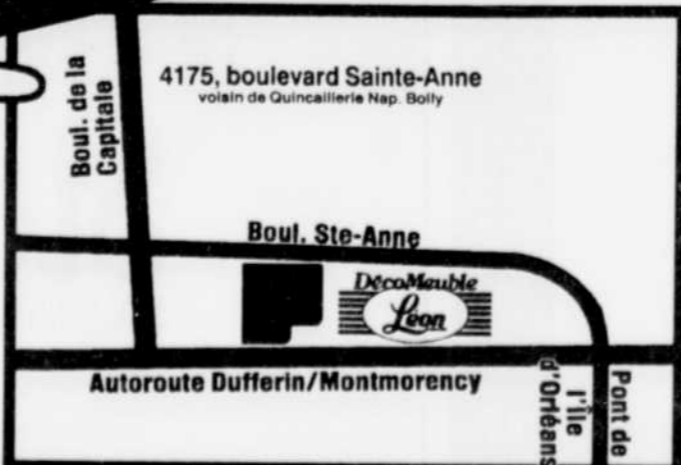
avec votre automobile, camion ou remorque et profitez-en!

**On vide la place!
Faut que ça sorte!**

PROFITEZ DE PRIX RÉDUITS DE FAÇON COLOSSALE ET MÊME EN DEÇA DU PRIX COÛTANT SUR MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS APPAREILS PHOTO ET VIDÉO, DÉCORATIONS, ETC.

Ces rabais ne s'appliquent pas à notre promotion et aux achats antérieurs.

**UNE VENTE UNIQUE
DANS LA RÉGION!**



AUCUNE MISE DE CÔTÉ - AUCUNE COMMANDE SPÉCIALE - TOUTE VENTE FINALE

Assurance-chômage

Les dissidents plutôt satisfaits du nouveau projet de loi

OTTAWA (PC) — En déposant un nouveau projet de loi sur l'assurance-chômage, le gouvernement conservateur a réussi, hier, à réduire l'opposition au sein de ses propres rangs.

Le député de Beauce, Gilles Bernier, et le député de Témiscamingue, Gabriel Desjardins, ont confié que la nouvelle version du projet de loi C-105 avait répondu à leurs principales inquiétudes. Avant de se prononcer, les deux autres dissidents (Guy Saint-Julien et Jean-Pierre Blackburn) ont dit vouloir examiner de plus près le projet du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt. M. Saint-Julien a précisé qu'il voulait consulter ses électeurs.

Le nouveau projet de loi, qui porte le numéro C-113, ne change pas les principes de base de l'ancien projet C-105. Une personne qui quittera volontairement son emploi sans avoir de motif valable n'aura toujours pas droit à des

prestations d'assurance-chômage. De plus, à partir du 4 avril, les prestations seront toujours réduites de 3 %.

En fait, les changements les plus importants touchent la liste de motifs qui peuvent être invoqués pour quitter son emploi. Actuellement, un démissionnaire peut invoquer cinq raisons : le harcèlement sexuel, la discrimination, la nécessité de suivre un conjoint, la nécessité de prendre soin d'un enfant ou des conditions de travail dangereuses.

On en ajoute huit autres afin de refléter la jurisprudence : l'assurance raisonnable d'un autre emploi, la modification importante de ses conditions de rémunération, un excès d'heures supplé-

mentaires, une modification importante de ses fonctions, une relation conflictuelle avec son supérieur, des pratiques illégales de la part de l'employeur, la discrimination pour activités syndicales et une incitation induite par l'employeur à quitter son emploi.

Par ailleurs, les personnes qui démissionnent pour échapper au harcèlement sexuel pourront, à leur demande, être entendues à huis clos par les conseils arbitraux. On prévoit aussi donner le bénéfice du doute à l'employé quand sa version des faits ne coïncide pas avec celle de son employeur.

Le nouveau projet garantit aussi que les travailleurs qui acceptent de quitter leur emploi dans le cadre de la restructuration de leur entreprise auront droit à des prestations.

Fait à noter, certains membres conservateurs ont laissé l'impression que le gouvernement ne tenait pas le même discours, selon qu'il s'adressait au Canada anglais ou au Québec. Hier matin, alors que le ministre Harvie Andre citait des changements « cosmétiques » et « très mineurs », le président du caucus du Québec, André Harvey, parlait d'amendements « substantiels ».

Les partis d'opposition et le Mouvement action-chômage ont indiqué qu'ils ne pouvaient se satisfaire des changements proposés qui ont été qualifiés de « poudre au yeux » par les centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ. Elles ont annoncé, hier soir, qu'elles entendaient poursuivre leur lutte pour dénoncer « l'ignominie de cette loi ».



Le ministre Bernard Valcourt a présenté, hier, plusieurs modifications au projet de loi sur l'assurance-chômage.

Les écologistes somment Paradis d'amender la loi sur l'évaluation environnementale

QUÉBEC — En évitant que les projets industriels subissent un examen environnemental obligatoire, Québec se prépare une facture salée en matière de dépollution tout en s'exposant à des représailles des Américains.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Une importante coalition, comprenant une trentaine de noms, a avancé cet argument en relançant, hier à Québec, la bataille politique pour que le gouvernement libéral amende sa toute nouvelle Loi sur l'évaluation environnementale.

Parmi ceux qui se sont ligüés contre la législation qu'a fait adopter le ministre de l'Environnement Pierre Paradis, dans la nuit du 18 décembre, il y a des groupements comme Greenpeace, Environnement-Jeunesse, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et l'Association de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). La Confédération des syndicats nationaux en fait partie de même que des personnalités comme l'ex-sous-ministre de l'Environnement Harvey Mead.

Il leur est inacceptable que le conseil des ministres ait le pouvoir arbitraire de soustraire à l'examen public tout projet en invoquant la vague notion « d'intérêt public ». Ils rejettent la notion de projets à impact mineur et majeur qui permettrait, par exemple, que

des petites centrales poussent sur toutes les rivières du Québec sans examen public.

Ils condamnent « l'amnistie ou le congé d'évaluation » que veut donner Québec aux promoteurs tant que la loi ne sera pas promulguée officiellement. Cela s'appliquerait aux 17 projets d'usine de cogénération d'électricité.

Bafouer l'environnement comporte aussi son prix, plaide le président de l'UQCN, M. Pierre Gosselin. « Les évaluations environnementales sont importantes parce qu'elles permettront des économies à long terme. La dépollution du fleuve, la décontamination de sols pollués nécessitent l'injection de centaines de millions de dollars. »

Selon lui, il est périlleux de ne pas jouer la carte « verte ». « Nous avons eu des demandes d'information du consultat américain. Il s'intéresse au dossier dans le cadre du libre-échange. » Faisant allusion à la saga américaine du projet Grande-Baleine, M. Gosselin soutient qu'il est « pensable que si nous ne respectons pas certains principes de base pour l'examen d'impact, cela soit considéré comme une entrave au commerce international ».

**JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
18, 19, 20 FÉVRIER**



NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

Sur toute la marchandise identifiée

Hâtez-vous, profitez de cette offre exceptionnelle!

AUCUN PAIEMENT AVANT FÉVRIER 1994*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 février 1994 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage

"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h

CONFÉRENCE

AU BÉNÉFICE DES JEUNES SANS EMPLOI



GUY CORNEAU

auteur de
Père manquant fils manqué

Le jeudi 25 février à 20 h
CEGEP de Limoilou
1300, 8e Avenue
Québec
(espaces de stationnement disponibles)

«Fils et filles du silence»
Comment guérir les blessures profondes laissées
par une relation inadéquate avec le père

JEUNESSE

Billets en vente au prix de 30 \$ (taxes incluses)
à l'Intégration Jeunesse du Québec • 320, de la Canadière, Québec
Pour réservation : (418) 649-7126

Une collaboration **LE SOLEIL**

Mannequin

**MANNEQUIN 93 FERA
TOURNER TOUTES LES
TÊTES!**

Régina manqué de mots pour vous
décrire à quel point ses nouveautés
printanières sont magnifiques...

Pour leur faire place, Régina perd la tête et vous offre des

RABAIS INÉDITS!

Jupes - Pantalons - Chemisiers - Kilts - Vestons

995\$ à 5995\$

Valeurs de 110\$ à 475\$

Stationnement gratuit pour nos clientes

OUVERT
LE DIMANCHE

**PLACE
de la CITÉ**

2635, Hochelaga
Sainte-Foy

Les orphelins de Duplessis choqués par la pétition appuyant les communautés

QUÉBEC — Les orphelins de Duplessis ne le prennent pas. C'est avec beaucoup d'amertume qu'ils ont appris que le groupe des sept communautés religieuses mises en cause dans cette affaire fait circuler une pétition dans les paroisses avec l'appui des évêques pour faire reconnaître leur dévouement.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

« C'est de mettre de l'huile sur le feu. L'Église a mis sa grosse machine en marche pour camoufler ce qui s'est passé. Ils (les autorités religieuses) veulent montrer que les 'enfants de Duplessis' ont tort », a commenté, hier, au SOLEIL, le représentant régional du groupe, Jean Lemelin.

Par la pétition, les communautés religieuses veulent faire contrepoids dans l'opinion publique aux accusations et aux dénonciations des orphelins de Duplessis. « Nous, les personnes

signataires, nous opposons à toutes tentatives consistant à vouloir faire porter aux congrégations religieuses, le poids des structures sociales qui prévalaient dans les années quarante à soixante », peut-on lire dans la pétition.

Dans la lettre adressée aux curés des différentes paroisses qui accompagne le texte de la pétition, le groupe des sept admet que la publication de cette affaire a terni l'image des communautés religieuses. « Celles-ci sont touchées dans ce qu'elles ont de plus cher, leur rôle au sein de la société et de l'Église », ajoute-t-on.

L'archevêque de Québec, Mgr

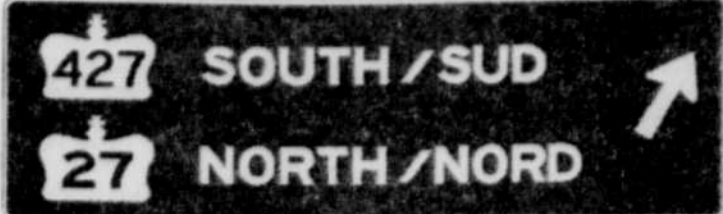
Maurice Couture, a autorisé la distribution de la pétition dans les paroisses du diocèse de Québec. « Le dévouement des communautés religieuses ne peut pas être balayée du revers de la main. Le traitement médiatique a lourdement chargé les congrégations religieuses », a observé M. Jacques Côté, porte-parole de l'archevêché.

À son avis, les communautés religieuses n'ont pas à porter seules l'odieux des structures sociales d'une époque tout en notant que le milieu médical et le gouvernement ont été particulièrement silencieux dans cette affaire.

« Il y a eu des cas isolés d'abus. Personne ne le nie mais on ne peut généraliser. Il y a eu des erreurs de parcours mais pas uniquement des erreurs de parcours », a-t-il plaidé.

La porte-parole du groupe des sept, soeur Gisèle Fortier, a indiqué pour sa part que les communautés religieuses avaient déjà reçu bien des appuis et que la pétition permettrait à plusieurs autres d'exprimer leur reconnaissance pour le travail et le dévouement des congrégations. « Les accusations qui ont été portées nous ont fait très mal. Plusieurs religieuses sont très bouleversées de ce qu'on dit », a-t-elle confié.

Les procureurs des orphelins de Duplessis préparent une requête en autorisation de recours collectif qui s'élèverait à plus d'un milliard de dollars contre une vingtaine de centres psychiatriques, orphelinats, et établissements d'accueil, sept communautés religieuses et le ministère de la Santé et des Services sociaux.



Une représentation de la forme d'affichage bilingue à laquelle les Ontariens seront bientôt confrontés.

Bilinguisme dans la région de Toronto

TORONTO (PC) — D'ici la fin de l'année, les automobilistes de la région de Toronto verront des panneaux bilingues — et même unilingues français — sur leurs autoroutes.

Le ministre des Transports de l'Ontario Gilles Pouliot vient en effet d'annoncer une nouvelle signalisation routière pour les autoroutes de Toronto, Hamilton et Mississauga. Ottawa suivra quelque temps plus tard. La nouvelle signalisation — qui coûtera 1,7 million\$ — sera en accord avec la loi 8 sur les services en français en Ontario.

Mais, en outre, les nouveaux panneaux de signalisation seront plus faciles à lire et utilisent davantage de symboles et moins de mots, a expliqué hier le ministre Pouliot.

VENTE FIN DE SAISON

1 000 000 \$ et plus de fourrures à liquider

ÉPARGNEZ jusqu'à 500\$ 1 000\$ 2 000\$ et plus

- 500\$

	RÉGULIER	SPECIAL
* Veste loup	1 195\$	295\$
Cuir 7/8 garni mouton de Perse noir	1 195\$	395\$
Pelisse longue doublée seal français	795\$	395\$
Cuir 3/4 doublé fourrure	995\$	495\$
Anorak doublé seal français garni renard	895\$	495\$
* Renard teint bourgogne	1 995\$	495\$

- 1 000\$

	RÉGULIER	SPECIAL
Cuir long brun	1 695\$	595\$
Pelisse micro-fibre avec capuchon garni renard	1 295\$	795\$
Pelisse doublée seal français garnie vison	1 595\$	695\$
Jaquette renard bleu ou teint lynx	1 895\$	795\$
* Pelisse 7/8 doublée de pattes de vison	1 995\$	895\$
Chat sauvage peaux allongées	2 195\$	995\$
* Jaquette vison violet	2 495\$	995\$

- 1 500\$

	RÉGULIER	SPECIAL
* Vison demi-buff peaux allongées	2 895\$	1 295\$
* Blaireau rasé teint bourgogne	2 895\$	1 295\$
Castor long poil	2 295\$	1 395\$
* Blaireau teint vert	2 699\$	1 495\$
Jaquette vison Ranch ou Mahogany	2 495\$	1 395\$
* Vison femelle pastel foncé	3 695\$	1 495\$

- 2 000\$

	RÉGULIER	SPECIAL
* Vison femelle teint blush peaux allongées	3 895\$	1 595\$
Pelisse doublée vison garnie renard (2)	3 495\$	1 595\$
Jaquette vison Ranch peaux allongées	2 395\$	1 695\$
Castor long poil garni renard	2 695\$	1 695\$
* Renard des prairies	3 695\$	1 695\$
Jaquette renard indigo ou cristal	2 495\$	1 895\$
Queues de vison garni de renard	3 295\$	1 995\$

- 3 000\$

	RÉGULIER	SPECIAL
Vison Ranch avec renard indigo	2 995\$	2 195\$
Parka vison femelle pleines peaux	2 695\$	2 195\$
* Castor rasé teint bleu	3 695\$	2 495\$
* Rat musqué rasé 7/8 réversible teint bourgogne	3 695\$	2 695\$
Castor long poil garni castor rasé	3 695\$	2 895\$
* Renard des prairies 7/8 modèle Swing	4 195\$	2 995\$

- 4 000\$

	RÉGULIER	SPECIAL
Castor rasé naturel	3 895\$	3 195\$
* Queues vison rasé teint roses	4 195\$	3 295\$
Vison bleu iris peaux allongées	4 695\$	3 295\$
Vison Ranch femelle modèle Couturier	4 295\$	3 495\$
* Rat musqué rasé teint violet avec capuchon	4 895\$	3 695\$

+ 4 000\$

	RÉGULIER	SPECIAL
* Vison femelle 7/8 Black Glama	5 495\$	4 295\$
* Vison Ranch femelle 7/8 avec insertions castor rasé	6 295\$	5 295\$
* Castor rasé 7/8 teint corail	6 895\$	5 895\$
Vison Ranch femelle modèle Nina Ricci	8 495\$	6 995\$



NOUS PAYONS LA TPS

12 MOIS SANS INTÉRÊT**

BALANCE DE STOCK DE PRINTEMPS FOURRURES RABAIS INCROYABLES jusqu'à 75%
• Marchandises de fin de lignes

Exceptionnellement ouvert le dimanche en février, de midi à 17 heures

Plan mise de côté

La seule et unique occasion de se procurer une fourrure.

PRÉMONT FORGUES

F O U R R U R E S
DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

* Un seul manteau disponible
** Sur tout achat de 995\$ et plus

RÉDUCTION SUR L'INVENTAIRE COMPLET ET SUR DES MANTEAUX DÉJÀ RÉDUITS À PARTIR DU PRIX ORIGINAL

- Sujet à vente préalable
- Vente finale. Quantités limitées
- Cette promotion ne s'applique pas sur la marchandise déjà vendue

ÉDITORIAL

Guerre sainte au collégial

La réforme des cégeps sera pour le moins dérangeante. Même si la ministre de l'Enseignement supérieur et des Sciences, Mme Lucienne Robillard, ne déposera son document qu'à la fin de mars, la levée des boucliers s'organise et les professeurs d'éducation physique déclarent la guerre sainte.

On les comprend : 500 d'entre eux se sentent menacés par ce que des indiscretions ont révélé des changements envisagés. Mais jusqu'à 125 autres enseignants, professeurs de philosophie, pourraient aussi, selon certaines sources, souffrir des nouvelles orientations.

Fuites, rumeurs ou ballons d'essais émanent de rencontres à huis clos de l'un des sous-ministres avec des instances syndicales au sujet des transformations envisagées. Les indiscretions insistent sur le remaniement des trois blocs de matières obligatoires depuis 25 ans pour l'obtention d'un diplôme de cégep, le français, la philosophie et l'éducation physique.

Trois cours de français, un cours d'histoire des idées, un cours de logique et un cours d'hygiène et vie constitueraient les nouveaux blocs ; on ferait aussi plus de place pour les langues secondes.

Même les collégiens se disaient insatisfaits de leur maîtrise de la langue maternelle, selon l'enquête évoquée par le Conseil permanent de la jeunesse dans son avis *Une cure de jeunesse pour l'enseignement collégial*, l'automne dernier. Ils réclamaient un cours obligatoire de perfectionnement en français écrit (remplaçant roman, théâtre ou poésie) et réclamaient des cours de perfectionnement pour... les enseignants afin qu'ils puissent mieux s'acquitter de leur tâche auprès de leurs élèves.

Mais ces jeunes gens n'avaient pas vraiment de problème avec l'éducation physique même si seulement la moitié d'entre eux s'y disaient fidèles, surtout les garçons. Il reste que le statut privilégié dont jouit cette matière, obligatoire pour le diplôme, a pour le grand public quelque chose de choquant face aux récriminations sur la piètre formation de base des jeunes diplômés.

Sans nier l'importance de programmes d'activités physiques et de plein air pour la bonne forme du corps et de l'esprit de l'homme moderne, il faut reconnaître que l'on a peut-être erré en investissant autant pour en maintenir le statut dans le curriculum des études collégiales. Il n'est pas certain que le bruit que font les défenseurs de la question servira vraiment leur cause.

On se mobilise pour l'éducation physique mais on reste tiède pour défendre la philosophie. Serait-ce que plusieurs conservent de mauvais souvenirs d'une matière importante mais trop souvent mal enseignée ou mal adaptée au contexte contemporain ?

Les jeunes souhaitent une approche plus pratique, plus concrète de leur démarche scolaire en arrivant au cégep, ils demandent plus de souplesse pour explorer les programmes, pour s'orienter et voudraient pouvoir se familiariser avec des méthodes de travail.

La réforme ne se limitera pas à cela. Les nouvelles structures, les exigences pour l'obtention des diplômes et même l'organisation des blocs de cours pourront révéler quelle... philosophie — s'il s'en trouve une — le ministère a concoctée pour mieux préparer la jeunesse à entrer dans l'univers hautement technologique du prochain siècle.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

Bloc-notes

Hausse discutable

Hydro-Québec demande au gouvernement de hausser ses tarifs en fonction du taux d'inflation pour les deux prochaines années. Les hausses proposées de 2,3 % le 1er mai 1993 et de 2,7 % le 1er mai 1994 peuvent paraître modestes, en regard de celles de 7,5, 7,0 et 3,5 % appliquées au cours des trois dernières années.

La demande consacre toutefois un principe fort discutable : l'indexation du prix de l'électricité au coût de la vie. La société nous prévient déjà que la hausse de 1994 sera ajustée si l'inflation est plus forte que prévue.

Si ce principe est sacré, pourquoi a-t-on augmenté les tarifs de 3,5 % en 1992 alors que l'inflation ne s'est accrue que de 1,5 %? En fait, il n'y a pas de lien absolu entre la hausse des tarifs et l'inflation.

Hydro-Québec a trouvé, dans cette formule d'indexation, une recette plus facile pour faire accepter par les consommateurs domestiques et industriels une hausse tarifaire que la situation économique actuelle ne justifie guère.

Le coût de l'électricité est relié à d'autres facteurs : coût des nouvelles installations, concurrence entre les formes d'énergie, tension sur les marchés monétaires internationaux, etc. La société Hydro-Québec a déposé des données qui démontrent qu'elle n'a aucun contrôle sur plus des deux tiers de ses coûts totaux. Elle n'a de contrôle que sur ses frais d'exploitation et n'est guère explicite sur les mesures pour les comprimer.

Hydro-Québec soutient que sa situation financière exige des hausses de revenus. Elle prévoit ne respecter que deux des quatre critères financiers que les agences de crédit suivent de près et l'explique ainsi : « Hydro-Québec accepte cette situation temporaire en vue de soutenir sa clientèle dans la reprise économique qui s'amorce et compte tenu qu'un redressement est à prévoir ».

Hydro-Québec vit durement, comme les autres entreprises, les effets de la récession. Elle a cependant un privilège énorme. Son pouvoir de monopole lui permet d'imposer des hausses de prix aux consommateurs.

Les parlementaires qui seront appelés à étudier à fond cette proposition tarifaire voudront certainement savoir si Hydro-Québec s'est imposée les mêmes compressions budgétaires que subissent actuellement les gouvernements, les entreprises et les consommateurs. C'est à cette condition seulement que les hausses demandées seront acceptables à la population.

MICHEL AUDET

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET

APRÈS LE FLAMBEAU DE CALGARY...



Les poules sans tête

Depuis quelques jours, tout le monde fait des gorges chaudes avec le retour de Camil Samson sous les couleurs du Parti libéral du Canada. C'est vrai que ni le Québec, ni le Canada n'ont vraiment besoin de ce revenant, mais tant qu'à y être, qui a besoin de Jean Chrétien ?

Pas surprenant que M. Samson ait pu se présenter comme un « Canadien authentique » et un « Québécois pure laine » sans faire sourciller l'ancien maire Jean Pelletier. Toute la philosophie du PLC tient dans ces deux expressions : une seule et unique nation « authentique » regroupant diverses communautés ethniques ou tribus, dont celle des « pure laine » du Québec.

Cette vision du Canada, au nom de laquelle Pierre Elliott Trudeau a fait enchâsser sa charte des droits, avant de s'opposer aux ententes de Meech et Charlottetown, demeure celle de ses héritiers. À sa manière plus folklorique, l'ancien chef créditiste l'incarne lui aussi.

Ce qui est plus inquiétant, c'est de voir les Marc-Yvan Côté, Jean-Guy Lemieux, Michel Després, Rémy Poulin, Jean Leclerc, cautionner par leur présence à l'assemblée d'investiture de M. Samson cette philosophie réductrice pour le Québec. Ils appuient ouvertement des gens qui ont perpétré le coup de force de 1982 et saboté l'accord du lac Meech. Et qui le referaient demain matin.

(Assez curieusement, aucun député de la région de Québec n'assistait à l'assemblée de mardi soir, à Beauport, où Boubacar Touré tentait d'obtenir l'investiture dans Montmorency. Le seul membre de l'Assemblée nationale présent était le député de Chapleau, John Kehoe. Finalement, M. Pelletier avait peut-être raison).

Il fallait entendre ce que les libéraux québécois disaient de Jean Chrétien, juste



Michel DAVID

avant qu'il ne devienne chef. « Il est complètement coupé de la réalité québécoise sur le plan constitutionnel. Ce qui est dommage, c'est que ses années à Ottawa n'ont davantage marqué que ses années à Québec », déploraient Marc-Yvan Côté.

Juste à l'imaginer à la tête du pays, Jean-Guy Lemieux faisait des cauchemars : « Jean Chrétien me fait peur, disait-il. Le type de gouvernement qu'il veut pour ce pays me semble sorti d'une autre époque, c'est médiéval ». Alors que faisait M. Lemieux dans Québec-Est, dimanche dernier ? Est-ce qu'il vient de découvrir le charme du Moyen-Âge ?

Quand on pense que ce gars-là a déjà dit que le rapport Allaire était un « plancher » en-deça duquel le PLQ ne pouvait pas descendre ! À l'époque, il fanfaronnait en mettant Claude Ryan au défi de défendre ses positions fédéralistes devant le congrès du parti.

« À mes yeux, un Québec qui n'est pas prêt à assumer sa souveraineté annonce d'avance qu'il est prêt à se résigner à une forme de statu quo qui m'apparaît inacceptable », avait-il lancé, un soir de février 1991, devant les étudiants du cégep François-Xavier-Garneau. Aujourd'hui, il en est réduit à applaudir Camil Samson.

Remarquez, M. Samson a déjà été souverainiste, quand il s'est présenté sous la bannière du Ralliement national, en 1966, ce qui ne l'a pas empêché de défendre les

couleurs libérales en 1981. Alors M. Lemieux peut bien redevenir fédéraliste bon teint, non ? Et si la mode change encore, il sera toujours temps de revirer de bord. On est pragmatique ou on ne l'est pas !

Depuis le référendum du 26 octobre, ni le gouvernement Bourassa, ni le PLQ n'ont seulement l'ombre d'une politique constitutionnelle, si ce n'est qu'ils sont contre l'indépendance. D'où ce comportement de poule sans tête. Jean Allaire préférerait parler de « girouettes ».

La commission politique du PLQ s'emploie présentement à trouver quelque chose pour remplacer le rapport Allaire, mais M. Bourassa a expliqué, l'automne dernier, que rien ne serait décidé avant les prochaines élections fédérales.

Autrement dit, les libéraux n'auront pas de véritable politique fondée sur des principes, mais simplement une stratégie électorale : plus le prochain gouvernement fédéral sera fort et centralisateur, plus le PLQ jouera la carte nationaliste ; si c'est la pagaille à Ottawa, il se posera au contraire en défenseur de l'unité canadienne. Ce n'est peut-être pas le meilleur exemple de droiture, mais ça peut marcher.

S'ils décident de s'installer en permanence dans un statu quo plus ou moins maquillé, les libéraux devront quand même expliquer aux Québécois comment le rapatriement unilatéral de 1982, dont ils ont toujours dénoncé l'injustice et même l'illégitimité, est soudainement devenu acceptable.

En conclusion du message inaugural, M. Bourassa avait déclaré à l'Assemblée que si on voulait « forcer le Québec à faire des choix sans tenir compte des événements de 1982 et de 1990, qu'on se rappelle que la fierté du peuple québécois ainsi que sa dignité ne sont pas négociables ». Ça ne fait même pas un an qu'il a dit ça.

Votre Opinion

Passagers en otages

La présente est pour dénoncer une situation désagréable subie par des passagers le 23 décembre 1992, sur le circuit 801 en direction de la ville de Sainte-Foy à 17 h20. Le tout s'est déroulé à l'angle du boulevard Saint-Cyrille et de la rue Cartier.

C'est suite à des remarques qu'un passager a adressées au chauffeur à l'égard de son zèle, en refusant d'embarquer des passagers quelques mètres avant l'arrêt du métrobus. Le chauffeur a immobilisé son véhicule pendant dix minutes et s'est mis à échanger avec le client sous prétexte que son laissez-passer était mal disposé, ce qui n'était pas tout à fait le cas.

Un autre passager outré d'impatience s'est levé et est allé supplier le chauffeur en lui disant : « Vous ne pouvez nous garder ainsi en otages aussi longtemps ». Selon une autre passagère, le même scénario s'était produit quelques stations plus tôt.

Il est inconcevable qu'un chauffeur de la CTCUQ, aussi imbu de pouvoir, parce que c'est

ce qu'il nous a fait sentir, puisse immobiliser un véhicule pendant dix minutes sans raison valable et sur une voie de service rapide, s'il vous plaît.

Quand je pense aux personnes âgées qui sont sans défense et ont besoin du transport en commun ! Quant à moi, je songe à un autre moyen de transport (covoiturage) adapté à mon horaire et surtout dans le respect de ma personne.

Heureusement — et cela personne ne pourra le nier — il y a une justice pour tous, car tous nous allons vieillir un jour et nous aurons besoin d'un moyen de transport pour nous déplacer et, je l'espère, dans la dignité.

Daniel Bouchard
Ancienne-Lorette

Le chauffeur assigné à ce départ du parcours 801, le 23 décembre dernier, a été rencontré par son supérieur et a été avisé au sujet de vos commentaires.

Celui-ci a été enjoint de porter une attention particulière, afin d'éviter de tels inconvenients à ses usagers : il nous a assurés de sa vigilance à cet égard à l'avenir. L'incident a toutefois été porté à son dossier

de comportement, et soyez assuré qu'il fera l'objet de toute l'attention requise. Nous nous excusons si l'attitude de notre employé vous a incommodé.

Michelle St-Pierre, agente
Service à la clientèle, CTCUQ
Québec

Plutôt construire

(En réaction à l'article de François Pouliot)

Le Comité des citoyens de Saint-Luc de Bellechasse tient à réagir suite à l'article publié dans LE SOLEIL du samedi 6 février sous le titre « Les couteaux volent bas à Saint-Luc » (dans Bellechasse).

Dans un premier temps, nous tenons à préciser que nous ne sommes aucunement responsables des ennuis causés à l'ex-maîtresse Pauline Leblanc et à son mari, quoi qu'ils puissent en penser. La plainte à l'employeur de Mme Leblanc relativement à une supposée affaire de contrebande de cigarettes, de même que les plaintes logées à l'assurance-chômage contre son mari, ne proviennent pas du comité. Ce sont d'ailleurs des gestes que nous sommes loin d'endosser.

Par ailleurs, nous tenons à renouveler notre support au maire Gaëtan Gosselin. Celui-ci est, entre autres, accusé de ne pas avoir déclaré tous ses intérêts pécuniaires. La question qu'il nous semble falloir poser est la suivante : en quoi les contribuables de Saint-Luc peuvent-ils être dérangés de ce que le maire a omis de dire qu'il avait un fond de terrain à Saint-Granit ? En rien, puisque cela ne touche pas leur portefeuille.

Je termine avec l'espoir que le gros bon sens reviendra à Saint-Luc et que l'on pourra vite construire au lieu de démolir.

Germain Vachon, président
Comité des citoyens de Saint-Luc

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LES IDÉES DU JOUR

Les aînés : adieu État, bonjour famille !

par ALINE VÉZINA et JACQUES ROY

Madame Aline Vézina est professeure à l'École de service social de l'université Laval, responsable de l'équipe de recherche en gérontologie et membre du CRSC ; M. Roy est membre de l'équipe de recherche en gérontologie et chercheur au Centre de recherche sur les services communautaires de l'université Laval.

La nouvelle réforme de la santé et des services sociaux (loi 120) vise à faire du citoyen la première raison d'être du système. Par cet énoncé, le législateur souhaite « casser » l'actuelle logique du système de santé, basé sur les producteurs de services (les établissements, les corporations professionnelles, etc.), pour recentrer le système en regard des attentes et des besoins des citoyens consommateurs de services.

Afin d'actualiser cet énoncé de principe, le gouvernement propose dans bon nombre de domaines des réorientations et des moyens pour les appuyer. Le secteur qui nous intéresse ici est celui des personnes âgées.

Le présent texte désire notamment mettre en lumière certaines limites posées par la famille comme acteur projeté à l'avant-scène des réformes sociales et de santé au Québec. Limites qui, sans en tenir compte, feraient passer certaines velléités de la réforme au rang d'utopies généreuses.

Le débat social sur les aînés, sous l'angle des politiques de santé et de services sociaux, nous apparaît des plus nécessaires, compte tenu de ce qu'annoncent certains déterminants pour l'avenir. Rappelons ceux qui nous apparaissent les plus significatifs :

— le groupe des 75 ans et plus (celui le plus dépendant des services de santé) s'accroît dix fois plus rapidement que le reste de la population. Dans 20 ans, il aura doublé en nombre absolu ;

— le système de santé québécois enregistre l'un des taux d'hé-

bergement institutionnel des aînés les plus élevés en Occident ;

— les proches (la famille immédiate principalement) accordent de 70 à 80 % de l'aide totale fournie aux personnes âgées, en comptabilisant celle de l'État et des autres ressources (communautaires, privées) ;

— mais ce support risque de connaître une érosion certaine en raison principalement de deux facteurs : la diminution démographique du nombre d'adultes pouvant apporter du soutien à une personne âgée dans l'avenir et le phénomène d'éclatement des familles, qui questionne les solidarités familiales traditionnelles à l'endroit des aînés ;

— la capacité limitée des ressources communautaires d'intervenir auprès de clientèles âgées en sérieuse perte d'autonomie (ce qui, du reste, tient davantage de la responsabilité de l'État) ;

— le potentiel réduit de certaines communautés en voie de désintégration diminue d'autant le soutien social du milieu à l'égard des personnes âgées.

Des enseignements de la recherche

Les recherches que nous avons eu l'occasion de réaliser sur les personnes âgées au Centre de recherche sur les services communautaires de l'université Laval et qui ont porté principalement sur la problématique du soutien à domicile des aînés, nous ont permis de mettre en lumière des tendances qui interrogent le sens et la portée de certaines orientations gouvernementales (ou pratiques dans le milieu des services) visant

un transfert des responsabilités de prise en charge de personnes âgées en sérieuse perte d'autonomie, de l'État vers les familles et les communautés. Ces études nous dévoilent les tendances suivantes :

— Il existe une volonté (parfois farouche) chez les aînés et leurs aidants familiaux à ce que ces personnes âgées, même en sérieuse perte d'autonomie, puissent demeurer le plus longtemps possible à domicile, dans leur milieu natu-

rel. Contrairement aux années 1970 où l'hébergement institutionnel représentait une sorte d'Eldorado chez les âgés, surgit aujourd'hui une véritable culture antihébergement institutionnel au sein des aînés.

— Il est vrai que la famille est toujours bel et bien engagée à l'endroit de ses aînés ; de fait, 90 % des aidants sont des membres de la famille immédiate chez les personnes âgées en sérieuse perte d'autonomie. Cependant, cet énoncé occulte le fait que le

« soutien familial » repose très souvent sur un seul membre de la famille (généralement une femme) qui assume toutes les responsabilités et réalise toutes les tâches de soutien. De plus, nos travaux démontrent qu'assez souvent, cet aidant naturel est isolé du reste de la famille et ne reçoit que peu de support de la part des ressources de la communauté.

— Tant les bénéficiaires âgés de services à domicile que leurs aidants familiaux apprécient grandement les services à domicile des CLSC ; sans ceux-ci, on assisterait à certaines ruptures de soutien familial, selon eux. Par ailleurs, on estime généralement « insuffisant » le volume de services qui leur est accordé, compte tenu de l'état de la personne âgée en perte d'autonomie à domicile et des besoins des aidants familiaux.

— Les aidants familiaux réclament de la part de l'État davantage de services de répit et de gardiennage (quand ils existent, ce qui n'est pas toujours le cas) pour assumer leurs tâches de soutien. Certains aidants rencontrés nous sont effectivement apparus aux limites du burn out. L'engagement concret de l'État apparaît timide sur ce point même si on le retrouve sur papier.

— Les formules de cohabitation entre personnes âgées au Québec ne sont nullement populaires (à peine le quart des personnes âgées y songeraient dans l'hypothèse qu'elles ne seraient plus ca-

pables de tenir seules leur domicile et à la condition que « l'autre » vienne demeurer chez soi). Et la cohabitation entre générations relève davantage d'une figure passiste du début du siècle.

— La socialisation des personnes âgées emprunte la forme suivante : lorsqu'elles sont autonomes ou en légère perte d'autonomie, leurs contacts se font davantage avec les amis, voisins et groupes communautaires du milieu (ex : âge d'or). Lorsque la perte d'autonomie s'avère plus marquée, le profil de socialité change et l'aîné se replie auprès de sa famille exclusivement.

— L'entretien ménager est qualifié comme étant un service nécessaire au soutien à domicile, tant par les personnes âgées que par leurs aidants familiaux. La réforme a choisi de retirer ce service de la liste de ceux relevant de la responsabilité de l'État.

En mettant le cap sur les services visant le maintien des aînés en perte d'autonomie dans leur milieu naturel, la réforme fait écho à la volonté des personnes âgées. Le citoyen est respecté dans ses attentes. Cependant, les conditions de support aux familles de la part de l'État nous apparaissent la plus grande source d'interrogation quant à la réalisation d'un « virage » vers le soutien à domicile des aînés. Surtout à l'aube des nouvelles responsabilités envisagées pour la famille comme « partenaire » de l'État.



De plus en plus, les aînés veulent demeurer dans leur milieu naturel.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
63398781
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3500 points
offerts cette semaine dans **LES SOLDES**

CLUB Multi points

LANCÔME, PARIS

Voici MAQUIVELOURS

le fond de teint qui vous va si bien!

Grâce à son effet «Hydra-Voile», à ses agents hydratants, à ses écrans solaires naturels et à son complexe vitaminique révolutionnaire, le fond de teint

Maquiveours couvre votre peau d'un léger voile de couleur qui la protégera et la léifiera tout au long de la journée!

Maquiveours vous aide aussi à dissimuler ridules et imperfections cutanées. Sa texture satinée donne à votre peau un aspect velouté, tout en la couvrant adéquatement. 30 ml. **32,50 \$ ch.**

Produits de beauté, rayon 240.



SPÉCIALEMENT POUR VOUS : UNE PRIME BIEN SPÉCIALE!

À l'achat de 20 \$ ou plus de tout produit Lancôme, vous recevrez, sans frais, la trousse «Beauté vibrante», composée de ces 5 fabuleux produits:

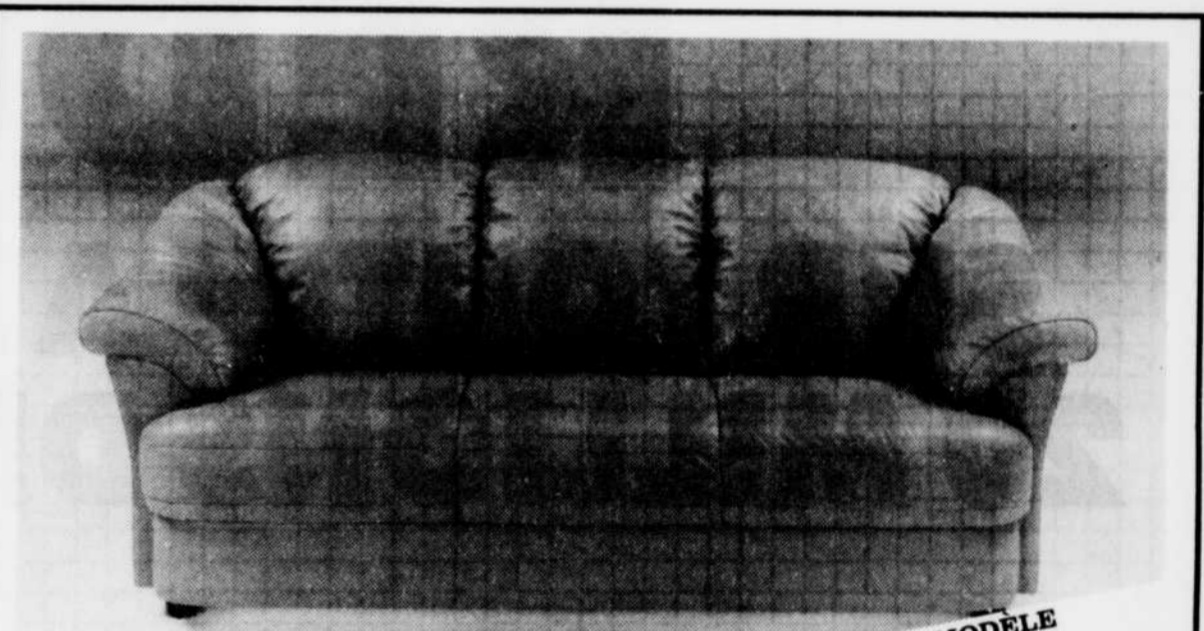
- Tonique Douceur, lotion léifiante sans alcool, en atomiseur de 70 ml
- Trésor, gel bain-douche, 30 ml
- Rénergie, soin fermeté et antirides double performance, 20 ml
- Définition, mascara noir haute définition, 5 ml
- Rouge Superbe, rouge à lèvres crémeux longue durée, ambré

En vigueur jusqu'au samedi 6 mars ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson



CE MODÈLE SOFA ET CAUSEUSE : 1 699 \$

SOLDE D'HIVER

AFIN DE FAIRE PLACE À LA NOUVELLE COLLECTION PRINTANIÈRE, MOBILIA A RÉDUIT LE PRIX DE PLUSIEURS CENTAINES D'ARTICLES JUSQU'À 60%! SOFAS, CAUSEUSES TOUT CUIR, CHAISES DE SALLE À MANGER, TABLES À CAFÉ, UNITÉS MURALES, TOUT DOIT ÊTRE VENDU À PRIX RÉDUIT DURANT LE PLUS GRAND SOLDE DE LA SAISON, LE SOLDE D'HIVER MOBILIA!

SALON	Prix courant	Prix de solde		Prix courant	Prix de solde
Sofa, causeuse, cuir vert	6471 \$	3699 \$	Table console, marbre nero marquina	1125 \$	699 \$
Sofa, causeuse, cuir beige nacré	5559 \$	3358 \$	Table console, verre courbé	749 \$	599 \$
Sofa, causeuse et fauteuil, cuir noir	5069 \$	2999 \$	Table de bout, verre courbé	559 \$	449 \$
Causeuse et causeuse, cuir noir	1 669 \$ ch.	999 \$ ch.	Table à café, marbre nero marquina, carrara et verre	1 249 \$	599 \$
Sofa, causeuse, cuir noir	6854 \$	3899 \$	Table console, marbre rosso levanto et verre	1 019 \$	499 \$
Sofa, causeuse, cuir coquille d'oeuf	6039 \$	2499 \$	Table console, travertin et verre	907 \$	499 \$
Sofa, causeuse, fauteuil, cuir beige	6579 \$	2899 \$	Table à café, travertin, onyx et verre	824 \$	659 \$
Sofa, causeuse, cuir lilas	9748 \$	4699 \$	Table à café, merisier	619 \$	399 \$
Sofa, causeuse, cuir rose	4818 \$	2299 \$	Table de bout, travertin et verre	710 \$	399 \$
Causeuse et fauteuil, cuir bleu	3263 \$	1799 \$	Table à café, marbre nero marquina et verre	875 \$	499 \$
Sofa, causeuse, tissu "Channel Gold"	2623 \$	1299 \$	Table console, nero marquina, carrara et verre	999 \$	699 \$
Sofa, causeuse, cuir noir	10 201 \$	5699 \$	CHAMBRE		
Causeuse, cuir prune	3843 \$	2459 \$	Chambre, 5 morceaux, laque italien noir	4 899 \$	2 399 \$
Sofa, cuir gris	2029 \$	1 099 \$	Commode, laque italien noir	1 199 \$	799 \$
Causeuse, cuir vert forêt	4599 \$	2 499 \$	Chambre, 4 morceaux, laque nacré	4 849 \$	2 449 \$
Sofa-lit, cuir coquille d'oeuf	3 108 \$	1 299 \$	Commode haute, laque nacré	1 199 \$	839 \$
Causeuse, cuir noir	3 230 \$	1 889 \$	Chambre, laque noir, et tête de lit, cuir, 4 morceaux	3 900 \$	2 299 \$
Causeuse, cuir coquille d'oeuf	2 435 \$	1 399 \$	Chambre, merisier perle, détails McIntosh	2 420 \$	1 999 \$
Vitrine triangulaire, fini bois noir	1 079 \$	599 \$	Commode haute, merisier	935 \$	599 \$
Unité télé, stratifié noir	739 \$	499 \$	SALLE À MANGER		
Unité audio, stratifié noir	650 \$	450 \$	Table à dîner, marbre duchesa	1 799 \$	1 299 \$
Unité murale de coin, stratifié noir	568 \$	429 \$	Table à dîner, travertin	1 499 \$	899 \$
Meuble d'appoint "art déco" noir et cognac	1 162 \$	599 \$	Table à dîner, marbre nero marquina	2 040 \$	1 299 \$
Unité de coin "art déco" noir et cognac	1 224 \$	599 \$	Table à dîner, marbre carrara et verre	1 019 \$	699 \$
Meuble d'appoint "art déco" noir et bleu	998 \$	599 \$	Table à dîner, marbre nero marquina et verre	1 199 \$	649 \$
Secrétaire, pin cérusé	1 849 \$	1 199 \$	Ens. de salle à manger, 8 morceaux, merisier perle	4 519 \$	2 899 \$
Unité bar ou audio	1 359 \$ ch.	799 \$ ch.	Ens. de salle à manger, 7 morceaux, chêne blanchi	3 087 \$	2 299 \$
Unité télé, 3 morceaux, laque nacré	2 759 \$	1 299 \$	Buffet et huche, chêne blanchi	2 339 \$	1 599 \$
Table à café, marbre nero marquina	1 079 \$	862 \$	Table à dîner, laque nacré	1 749 \$	999 \$
Table de bout, marbre nero marquina	999 \$	799 \$	Ens. dînette, table et 4 chaises, fini acajou	875 \$	699 \$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

mobilia

5500, boul. des Gradins, Place Lebourgneuf 623-9986
QUÉBEC • SHERBROOKE • OTTAWA • MONTRÉAL • TORONTO

4 DERNIERS JOURS



PRIX RÉDUITS

SUR TOUTE LA MARCHANDISE 20 MILLIONS DE MARCHANDISE

**DES GAGNANTS
DE 1 000 \$**
en bons d'achat à tous
les mille clients

**DES GAGNANTS
DE 5 000 \$**
en argent, à tous
les cinq mille clients

C'EST GARANTI

aucun comptant
aucun paiement
aucun intérêt
le meilleur prix

COMMENCEZ
À PAYER LE
**12
FÉVRIER***
94

MEUBLES - ÉLECTROMÉNAGERS - ÉLECTRONIQUES

OUVERT LE DIMANCHE
12h à 17h

SAUF POINTE-AU-PÈRE

** Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

Cartes de crédit acceptées.
* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne (route 132)
COMTE DE RIMOUSKI
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: **847-4411**
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**
RIMOUSKI: **725-4411**